L'extrême-gauche dans la région

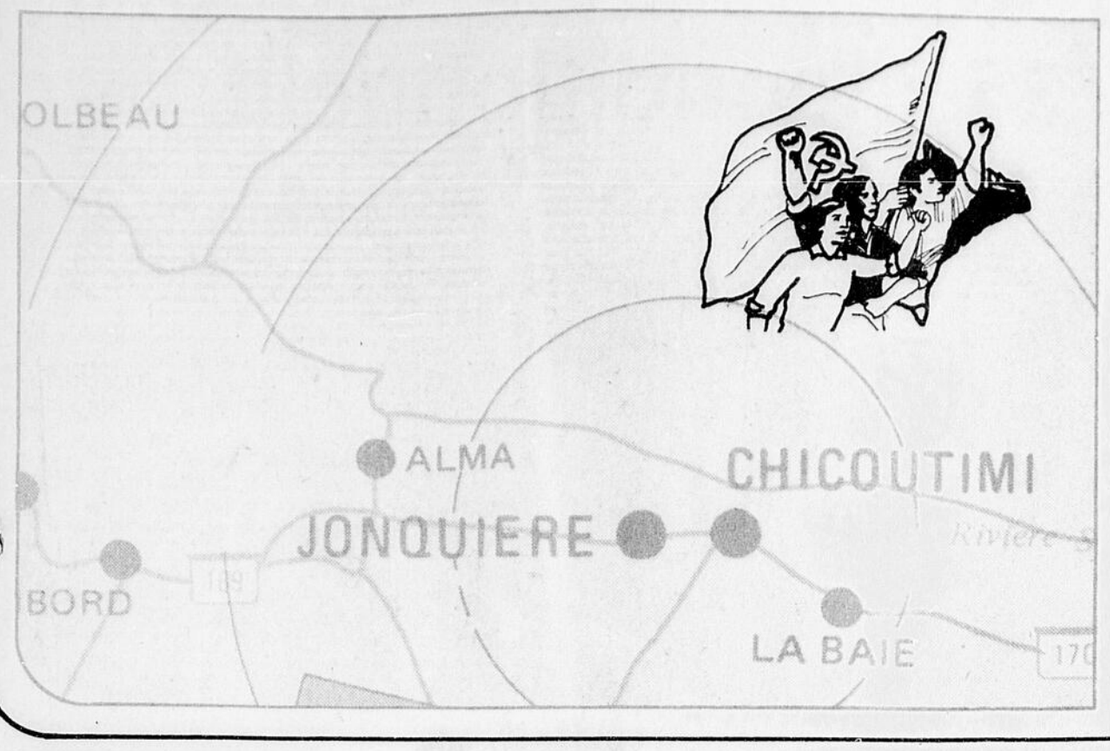

Doctrinaires, intransigeants et fortement disciplinés, les militants de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada se conforment aux mots d'ordre idéologiques et tactiques du mouvement.

Dans ce quatrième article d'une série de sept sur l'extrême-gauche régionale, on tente d'évaluer la force de frappe du mouvement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en plus de bien situer la ligne d'action du groupuscule.

L'intervention de militants de la ligue, lors d'une assemblée d'information convoquée par la CSN, en décembre 1977, décrit parfaitement l'attitude du mouvement. Les députés péquistes Guy Chevrette et Claude Vaillancourt assistent alors à des affrontements auxquels les militants syndicaux de la région n'étaient guère habitués.

En page A 2

Trois orignaux se promènent en ville

CHICOUTIMI — Au Saguenay, lorsque les faits divers perdent du mordant, ils retrouvent rapidement du panache. Sans doute peu désireux de laisser plus longtemps la manchette aux requins, un fier cervidé, digne représentant orignal, a consacré toute sa journée d'hier à une petite visite urbaine dans le secteur nord de Chicoutimi. Sa majesté avait pris la peine de se faire accompagner de toute sa petite famille.

Ce sont des citoyens de la rue Lajeunesse qui, les premiers, ont aperçu l'audacieux chef de famille.

Mandée sur les lieux, la Sûreté municipale de Chicoutimi a cru bon de remettre la responsabilité du comité de réception entre les mains du Service de protection de la faune.

Il a fallu quelque temps avant de découvrir que madame et son fiston accompagnaient papa dans sa quasi téméraire excursion. On racontait hier soir que les moustiques devenus trop importuns et la lourde chaleur avaient probablement incité cette charmante famille à quitter l'insupportable campagne au profit de l'air plus frais de la ville.

Peut-être intimidés par les curieux qui se faisaient de plus en plus nombreux, les trois inhabituels visiteurs hésitaient à montrer le bout de leurs nez, préférant, tout compte fait, la discrétion des bosquets environnants. Ceux-ci n'ont guère paru apprécier, non plus, les poursuites des agents de protection de la faune qui voulaient absolument les expédier dans les bras de Morphée pour les forcer à une retraite prématurée au zoo.

De cette aventure, les orignaux ont retiré une certaine satisfaction. Ils ont dammé le pion aux requins, mais leur histoire s'est quand même terminée en queue de poisson. Les agents de protection de la faune n'ont attrapé aucun d'eux.

BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATIVE PARLEMENT

Gaudet en Cour ce matin

En page A 8

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 202 | Mercredi 31 mai 1978 | 40 pages 25 cents

EN BREF

Henri Bradet

Avortement

Le CLSC demande que l'hôpital de Chicoutimi crée un centre de planning familial pour desservir la population saguenéenne.

En page A 3

Conflit à l'Iron Ore

Les leaders des syndicats des métallos en grève font d'ultimes efforts en vue d'inciter la partie patronale à retourner à la table des négociations.

En page A 9

Syndicat des postiers

Le président du Syndicat des postiers, Jean-Claude Parrot, a déclaré hier en réponse aux propos tenus préalablement par le ministre des Postes que son syndicat entend bien défendre les droits acquis et que de plus Ottawa ne gagne rien à vouloir tenter de les supprimer.

En page B 5

Sur le plan international

D'ici deux ou trois décennies, de nationale qu'elle est, l'industrie du gaz risque fort de devenir internationale et selon des observateurs avertis son sort pourrait n'être pas tellement différent de celle de l'industrie du pétrole.

En page B 8

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C	4
— Annonces classées	B	10
— Bandes dessinées	C	6
— Bourse	B	9
— Bridge	C	6
— Cinéma	C	4
— Décès	B	11
— Finance	B	8
— Famille	C	1
— Horoscope	C	6
— Mots croisés	C	6
— Mot mystère	C	6
— Patron	B	10
— Sports	B	1
— Télévision	C	4

Gigantesque incendie

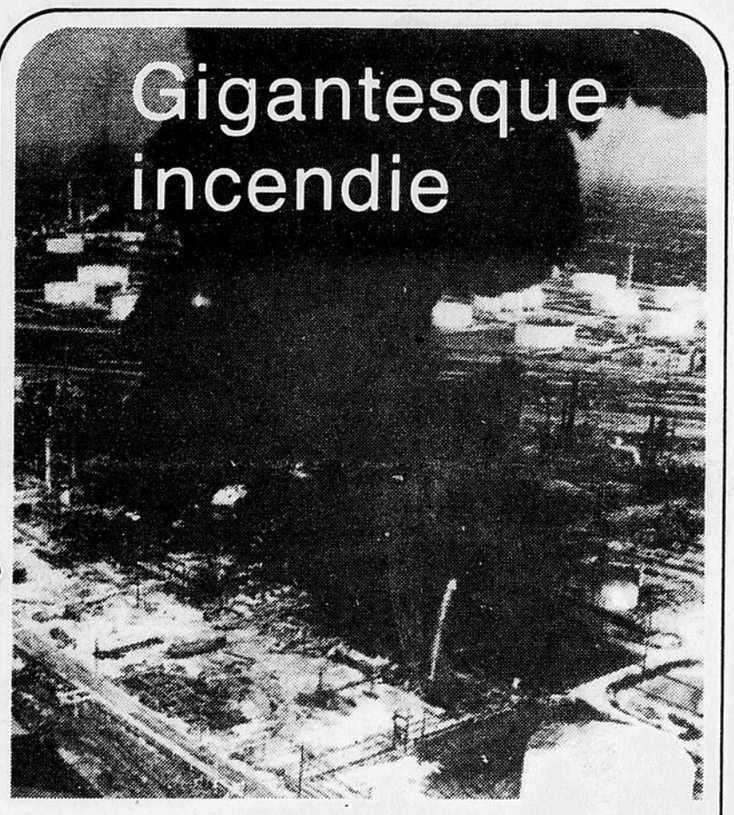

EXPLOSION — L'explosion d'une raffinerie de pétrole à Texas City dans la nuit de lundi à mardi a fait quatre morts, a indiqué la police. Sept personnes ont été hospitalisées pour brûlures, dont certaines sont dans un état critique. Six autres personnes ont été soignées pour blessures secondaires. Les 1,500 personnes évacuées dans le voisinage n'ont toujours pas pu regagner leur domicile. Mais après des heures d'efforts, les pompiers semblaient, mardi soir, contrôler l'incendie principal causé par l'explosion.

Désarmement

Trudeau veut de nouveaux projets

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre Trudeau a demandé à l'OTAN, mardi, de s'efforcer de trouver des projets de désarmement nouveaux et constructifs, afin de réduire la tension avec le bloc soviétique.

Dans le message canadien à l'ouverture du sommet de deux jours de l'OTAN, M. Trudeau a soutenu que la recherche de la sécurité pouvait trop facilement être faite par les seules améliorations des armements.

"Elle doit également être faite par un contrôle efficace des armes et le désarmement, a précisé le premier ministre. Les membres de l'alliance devraient fournir un effort considérable pour développer d'autres propositions positives et constructives dans ce domaine."

M. Trudeau a également loué les initiatives des Etats-Unis pour ouvrir les achats de la défense américaine aux autres alliés de l'OTAN.

La question irritait particulièrement les membres européens de l'OTAN, désirant une part plus considérable du marché de la défense américaine.

BIENVENUE — Le président Carter souhaite la bienvenue au premier ministre Trudeau à la Maison-Blanche, hier, après avoir inauguré la conférence de l'OTAN.

(Téléphoto PA)

Economie

Résumant la position canadienne, M. Trudeau a souligné une fois de plus que, "en dernière analyse, nous ne serons puissants militairement qu'à moins d'être puissants économiquement".

Il a laissé entendre que la force industrielle des alliés était mal répartie et que les bénéfices industriels devraient être partagés.

M. Trudeau a prononcé son allocution à huis clos, après celles du président Carter, du secrétaire général de l'OTAN Joseph Luns et du premier ministre turc Bulent Ecevit, qui est président honoraire de la session de l'OTAN.

Le premier ministre canadien a exprimé sa satisfaction d'avoir été consulté par les Etats-Unis sur les entretiens américano-soviétiques de la limitation des armes stratégiques.

Il a dit espérer que ces négociations marquent un progrès significatif vers la diminution de la course aux armes stratégiques nucléaires, malgré les questions difficiles qui sont soulevées.

Les alliés, selon lui, devraient tenter de faire avancer les entretiens Est-Ouest de Vienne relatifs à la réduction des forces en Europe.

Ces pourparlers sont à nouveau dans l'impasse, malgré de nouvelles propositions de l'Ouest.

"Le temps est sûrement venu d'imprimer un nouvel élan à ces pourparlers et de vérifier quelle volonté existe de l'autre côté d'arriver à un accord."

Mais, a poursuivi M. Trudeau, l'alliance ne peut pas négliger la puissance militaire du bloc soviétique.

Un adjoint de Raymond Barre à Chicoutimi

En page A 8

METEO

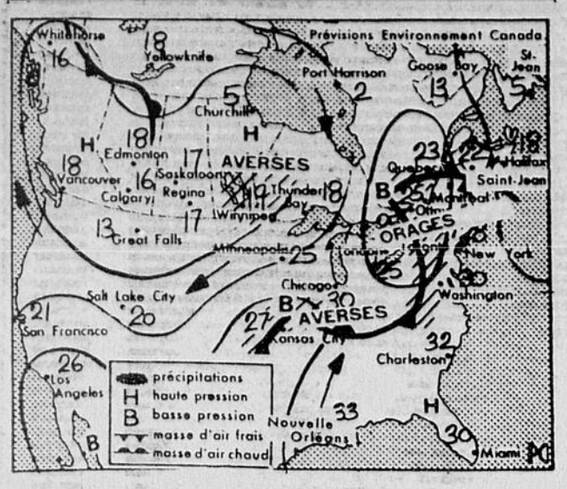

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Abitibi et Chibougamau: nuageux avec pluie intermittente et risque d'orages. Maximum, 20. Jeudi: passages nuageux.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Haute-Mauricie: nuageux avec quelques averses et orages. Maximum, 29. Jeudi: passages nuageux.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux et quelques averses et orages débutant en après-midi. Maximum, 30. Jeudi: beau.

Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux et quelques averses et orages débutant en après-midi. Maximum, 25. Jeudi: dégagement.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: ennuagement suivi d'averses et orages. Maximum, 20 à 23. Jeudi: dégagement.

Baie-Comeau et Sept-Iles: ennuagement en après-midi suivi d'averses en soirée. Maximum, 15. Jeudi: averses.

Rimouski et Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 18. Jeudi: averses et orages.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	6	15
Victoria	3	15
Edmonton	5	10
Calgary	4	13
Regina	4	19
Winnipeg	10	25
Churchill	-1	2
Toronto	16	29
Kingston	15	23
Ottawa	17	32
Montréal	18	31
Québec	11	33
Fredericton	12	35
Saint-Jean, N.-B.	8	17
Moncton	10	32
Halifax	7	23
Charlottetown	8	27
Saint-Jean, T.-N.	-1	3
New York	16	25
Tampa	21	32
Miami	22	28
Orlando	21	33
Los Angeles	18	35

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 04h15 (.9dm) et haute à 10h30 (2m.3dm). Elle sera à nouveau basse à 16h40 (.7dm) et haute à 23h15 (2m.5dm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h30 (1m.3dm) et haute à 11h25 (4m.4dm). Elle sera à nouveau basse à 17h55 (1m.1dm) et haute à 23h55 (4m.6dm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06h15 (1m.3dm) et haute à 11h40 (4m.1dm). Elle sera à nouveau basse à 18h50 (1m.2dm) et haute à 00h20 (4m.4dm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay Lac Saint Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR:
$1.25 par semaine

Dans les dépôts:
$0.25 la copie

PAR LA POSTE:
Saguenay:
3 mois: $16.00
6 mois: $31.25
1 an: $62.50

Lac-St-Jean — Côte-Nord
6 mois: $37.00
1 an: $70.00

Autres régions au Canada:
6 mois: $60.00
1 an: $115.00

Pays étrangers:
6 mois: $80.00
1 an: $150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement: 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

L'extrême-gauche au Saguenay-Lac-St-Jean (4)

La force de frappe de la Ligue: de 25 à 35 inconditionnels

par Mario Roy

*CHICOUTIMI — **"Il n'est pas dans l'intérêt de la classe ouvrière de collaborer avec la presse bourgeoise."** C'est la réponse qu'a reçue l'auteur de ces lignes, après avoir sollicité une entrevue officielle auprès d'une des principales militantes de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, dans la région.*

Il faut préciser que cette réponse est venue avec trois jours de retard, temps qu'il aura fallu à cette militante pour consulter ses camarades quant à l'opportunité, pour la ligue, d'émettre des commentaires officiels dans le cadre de cette série d'articles.

L'idéologie

La ligue est de loin l'organisation communiste qui a été et est la plus importante, tant par son membership que par l'intensité de son action, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. A ce titre, il n'est pas inutile de bien situer sa ligne idéologique et son mode d'intervention.

*Le journaliste Jacques Benoît, de La Presse, écrit: **"Ultra-radicale, doctrinaire et aussi éminemment sectaire, la ligue (...) a marqué à la fois une rupture et le début d'une autre époque pour l'extrême-gauche."** Fondée sur une stricte opposition du prolétariat et de la bourgeoisie, son idéologie condamne toute forme de **"réformisme"**, ce qui explique sa hargne envers le syndicalisme même le plus à gauche, par exemple, et son travail de radicalisation de tout groupe ou mouvement progressiste jusqu'à la limite de l'absurde.*

Notons que la ligue est fédéraliste (il ne faut pas diviser la classe ouvrière canadienne), ce qui, ironiquement, en fait un allié du gouvernement fédéral dans la campagne référendaire...

Cette vision des choses et le mode d'intervention des militants de la ligue trouvent une parfaite illustration dans le comportement de deux porte-parole du mouvement présent, le 19 décembre 1977, à une assemblée d'information sur le projet de loi 45, convoquée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN), et qui eut lieu à l'ancien hôtel de ville du secteur Kénogami. Il s'agissait de la première manifestation aussi bruyante de militants de la ligue...

*Alors que, devant quelque 150 travailleurs et militants syndicaux, les députés péquistes Guy Chevrette et Claude Vaillancourt défendent de leur mieux les amendements proposés par le projet de loi au Code du travail, une militante de la ligue prend la parole et, tournant le dos à la table des invités, exhorte l'assistance à se désintéresser des orateurs et à commencer tout de go à bâtir l'unité des travailleurs francophones et anglophones du Canada, dans le but de construire le Parti communiste qui renversera le **"système bourgeois pourri"**.*

CHEF DE FILE — Le Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada se réclame de la ligne idéologique définie par Mao Tsé Toung, celui qui transformait le visage du pays le plus populeux de la planète.

*Sous les huées, elle cède la place à un camarade qui reprendra essentiellement le même discours. Temporairement éloigné du microphone par de violentes réactions de l'auditoire, un des militants de la ligue reviendra à la toute fin de l'assemblée pour dénoncer les **"chahuteurs anti-communistes et anti-ouvriers"**.*

Congrès de l'ANEQ

Forte de sa présence régionale, la ligue érigera dans les corridors du Collège de Jonquière, un kiosque fort coloré, lors du neuvième congrès de l'Association nationale des étudiants du Québec, les 15 et 16 avril 1978.

A cette occasion, la ligue ne sera toutefois pas seule à solliciter la clientèle étudiante puisqu'à ces assises devaient également se manifester: le Parti communiste québécois, d'obédience soviétique; le Parti des travailleurs du Québec, qui possède la particularité d'être indépendantiste, et qui présentait quelques candidats, surtout dans la région montréalaise, aux élections de novembre 1976; et la Presse étudiante nationale clandestine, jeune organisation née du Parti communiste du Canada, marxiste-léniniste (PCCML).

En dépit de cette impressionnante nomenclature, le congrès devait endosser une orientation radicale, mais non-alignée, et réélire à la direction de l'ANEQ, le jeannois François Couture dont il fut question plus tôt.

Membership

Quelle est-elle, justement, cette présence régionale de la ligue? L'organisation cellulaire du mouvement, le fait qu'un groupe de ses militants travaille dans l'ombre alors que d'autres s'affichent plus ou moins ouvertement, tout cela, on le comprend, rend difficile l'évaluation précise des forces en présence.

Toutefois, les informations accumulées et les recoupements effectués, permettent de situer entre 25 et 35, le nombre de membres ou militants de la ligue dans la région (ceux qui donnent de leur temps et même, s'il y a lieu, une partie de leur salaire et l'usufruit de leurs biens à la ligue); et à 40 ou 50, le nombre de sympathisants du mouvement.

Avec toutes les réserves qu'implique une telle énumération, on croit généralement que l'effectif des membres de la ligue se répartit de la façon suivante: chez les quelques milliers d'ouvriers de l'Alcan, d'abord, se retrouvent une dizaine de militants; il est permis de croire que trois cellules du mouvement existent aux usines d'Arvida.

Chez Price, et principalement à Kénogami, il est probable qu'une cellule existe autour de cinq ou six membres; à la Consolidated-Bathurst de La Baie, deux ou trois membres.

Dans le secteur public, l'implantation apparaît relativement forte dans le corps professoral de niveau collégial (cinq à huit militants dans les collèges de Chicoutimi, de Jonquière et d'Alma, alors qu'elle apparaît presque nulle, ce qui ne laisse pas de surprendre, dans le réseau des affaires sociales (aucune représentation du côté des hôpitaux, mais une présence indéterminée dans certaines institutions à caractère social, CSS, CLSC, etc.).

Il faut ajouter à cela le milieu étudiant, où le membership subit une forte rotation et est donc extrêmement variable (autour d'une dizaine de personnes principalement au Collège de Jonquière), et l'infiltration dans les organismes populaires, où ces mêmes membres de la Ligue se joignent à quelques autres militants chômeurs ou assistés sociaux.

Mais, plus important que le nombre, quelle est l'influence réelle des membres et sympathisants de la ligue, dans la région?

Lac St-Jean

Quelque 3,077 résidences bordent les rives

par Serge Cloutier

ALMA — Un recensement récent des propriétaires de chalets indique que les rives du majestueux Piékouagami sont littéralement occupées par 3,077 résidences. Certaines de ces résidences sont secondaires, parfois même temporaires, tandis que certaines d'entre elles sont permanentes, habitées douze mois par an. Les propriétaires sont aussi différents que des gens de Saint-Gédéon, Desbiens, Dolbeau, que des citoyens de Chicoutimi, La Baie, Montréal, et même des Etats-Unis. Globalement, ça fait beaucoup de monde, beaucoup de pêcheurs au doré ou à la ouananiche, et beaucoup d'interventions humaines dans la nature même.

Comme on le sait autour des petits lacs, on cherche autour du lac St-Jean à regrouper ces riverains, pour leur faire parler le même langage, celui de la protection de l'environnement.

Des études

Le lac St-Jean est l'objet d'études de plus en plus nombreuses. Cette année, on y consacrera $600,000 dans le cadre du programme à moyen terme des Services de protection de l'environnement. Pendant que les spécialistes se penchent sur l'état de santé de cette mer intérieure, et que les poètes continuent de chanter ses beautés sauvages, les riverains sont de plus en plus nombreux à la prendre d'assaut.

Et pendant que des écologistes vont accuser ces riverains d'être responsables du mauvais état de santé du lac St-Jean, ces derniers vous diront qu'ils sont au contraire les défenseurs les plus actifs du cours d'eau, qu'ils ont protégé le lac lui-même en surveillant l'état de ses berges, et qu'ils sont de plus en plus sensibilisés à l'urgence de protéger davantage cette richesse collective.

Contre-publicité

Pour provoquer chez les propriétaires riverains une prise de conscience plus complète encore, le Conseil de la zone touristique du Lac-St-Jean réalise depuis le début de l'année un projet gouvernemental de contre-publicité, sous l'égide du Service de protection de l'environnement.

Ce projet consiste à informer les propriétaires de résidences d'été, les amener à se regrouper (ils l'ont déjà été pour se défendre contre l'érosion), et à prendre collectivement la défense du lac St-Jean. On leur enverra de la documentation sur les fosses septiques, les règlements relatifs à l'eau potable, des exemplaires des publications qui risquent de les intéresser, des lettres circulaires. On ne peut évidemment mesurer pour le moment l'impact d'un tel projet, mais il se trouvera sans doute plusieurs centaines de riverains éveillés pour prendre le dossier en main.

Coloniser le lac

Le tour du lac St-Jean, dans ses zones rurales, est-il condamné à la désertification? Cette grave question, les riverains vont se la poser, quand ils auront lu la plaquette que leur fera parvenir le Conseil de la zone touristique. Intitulée "Mon lac", cette plaquette est en fait un extrait du livre publié par Marcel Chaput et Tony Le Sauteur, "Dossier pollution", et sa diffusion est assurée par une compagnie qui fabrique des équipements de plastique pour lutter contre la pollution. C'est le Conseil de l'environnement qui en a donné récemment des exemplaires à ses membres.

On y explique que pour protéger la campagne, où il se réfugie souvent, l'homme doit apprendre à protéger ses lacs et leur rivage, de même que leur encadrement forestier. On ajoute que les marais, quand il en reste, et qu'on ne les a pas remplis, doivent aussi être protégés.

On donne aussi des normes d'occupation des rives de cours d'eau, précisant que les terrains de chalets devraient avoir 40,000 pieds carrés de surface au moins, pour éviter la surpopulation; que les surfaces nécessaires pour épurer les eaux usées domestiques sont de 2,000 pieds carrés.

Les auteurs indiquent aussi que les rives des lacs devraient être zonées, que certains secteurs devraient rester vierges, d'autres se prêter à la résidence, tandis que certaines zones restreintes pourraient recevoir des services commerciaux, par exemple.

Regrouper les riverains

Et la plaquette est ainsi présentée qu'elle incite les propriétaires riverains à se regrouper, puis à défendre le lac comme la prunelle de leurs yeux. "Le tableau de zones de délassement est assez sombre. La guerre à la flore et à la faune a pris l'allure d'une véritable course à la désertification".

"Durant les quelques dernières années, plus de 125 associations se sont créées sur le périmètre des lacs au Québec, dans le but de lutter contre la pollution et de mettre un frein à la dégradation de la nature. Et ce n'est qu'un début. Les villégiateurs et les vacanciers sont fermement décidés à combattre la pollution et à protéger la nature. La campagne québécoise sera peut-être sauvée."

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT

CA PRESSE!

Les clubs 4H du Québec

KAYASINO 1978

C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA SE PASSER — C'EST AU MAIL 170

ILS SONT 79

Quelques acheteurs qui ont déjà souscrit

M. Jean Gauthier, Jonquière	$100.00
M. Guy Gaudreault, Jonquière	$100.00
Hôtel Paul Baillargeon, Jonquière	$100.00
Michel Desmeules Tailleurs, Jonquière	$100.00
Mme Laforge, Jonquière	$100.00
M. Alain Ouellet, av., Jonquière	$100.00
Me Edmond Savard, Chicoutimi	$100.00
M. Robert Vinet, Montréal	$100.00
M. Serge Lemieux, Alma	$100.00
M. Réal Girard, St-Félicien	$100.00
M. J.-Paul Demers, St-Félicien	$100.00
M. Henri Ménard, St-Félicien	$100.00
M. Benoît Laprise, St-Félicien	$100.00
M. Paul Hamel, St-Félicien	$100.00
M. Cyrille Taillon, Roberval	$100.00

M. René Tremblay

Nous vous présentons un des 79 croupiers qui vous solliciteront pour la vente des billets d'admission à la grande soirée de Kayasino qui aura lieu le samedi, 10 juin, à 20h00, au Mail 170 d'Arvida. Les fonds de cette soirée serviront au financement des pré-championnats du monde de canoë-kayak 1978 qui se tiendront, cet été, à Jonquière et à Desbiens.

Ce sera une soirée inoubliable. Le Mail 170 se transformera en véritable Las Vegas. Une soirée où vous pourrez gagner des millions de dollars (fictifs) et perdre pour une bonne cause $100 (véritables).

M. René Tremblay, Hôtel Kénogami, notre croupier vedette d'aujourd'hui, lance une invitation à tous les joueurs, pour la soirée Kayasino du 10 juin prochain. Il lui reste quelques billets et M. Tremblay se fait un point d'honneur de les offrir à tous ses clients et amis. Pour réservations, vous pouvez contacter M. Tremblay à: 547-3641.

C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA SE PASSER — C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

Le Centre Louis-Hébert

Le chef de file des handicapés visuels

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les handicapés visuels dans l'Etat du Québec sont nombreux. On estime à 600 le nombre de cas atteints de cet handicap. Toutefois, un organisme relevant du ministère des Affaires sociales, le Centre Louis-Hébert s'occupe de la réadaptation de ces individus même que la Régie de l'assurance-maladie du Québec assume le coût d'achat de certains instruments nécessaires au mieux-être de la personne handicapée.

Hier après-midi, le directeur de ce centre, M. Claude Maurice, accompagné du directeur du service de réadaptation, M. Pierre Robitaille, étaient à Chicoutimi pour informer la population sur ce nouveau service.

Originellement, le Centre Louis-Hébert s'occupait de l'hébergement des handicapés visuels. Depuis 1977, il offre toute une gamme de services aux handicapés par suite d'une entente avec le ministère des Affaires sociales.

Première phase

Actuellement, c'est la première phase qui est en application. En fait, seulement les enfants entre 0 et 18 ans sont admis au Centre Louis-Hébert. Selon M. Maurice, le centre pourra accueillir les individus entre 18 et 35 ans dans le cadre de la deuxième phase à partir du 1er juillet 1978.

Toutefois, il ne faut pas prendre les bouchées doubles. Comme l'explique M. Pierre Robitaille, il y a peu de cas qui sont repérés parmi la masse d'environ 600 pour l'Est du Québec seulement. Pas plus de 60 enfants ont suivi un traitement au centre.

Selon la loi, toute personne de 18 ans ou moins, qui réside au Québec, et qui répond à la définition d'handicapé visuel est admissible au centre. L'handicapé visuel est la personne aveugle ou semi-voyante qui est inapte à lire, à écrire ou à circuler dans un environnement non familier.

Dans une approche globale de réadaptation et de développement, l'équipe multidisciplinaire du centre offre divers services dont la communication, le développement de l'enfant de 0 à 6 ans, l'ergothérapie, l'orientation et la mobilité, l'orientation scolaire et professionnelle et le service social.

Quand des aides mécaniques, électroniques et optiques sont jugées nécessaires au client pour sa réadaptation fonctionnelle, elles lui sont attribuées sans frais dans le cadre du programme de la RAMQ.

Service inexistant

Le Centre Louis-Hébert est une innovation en Amérique. "Le Québec innove et très proche est le moment où les autres pays ou les autres provinces viendront prendre des notes sur cette organisation au Québec", lance le directeur du centre, M. Maurice, lui-même aveugle depuis 12 ans.

L'objectif actuel des dirigeants du centre en collaboration avec le MAS est l'établissement de points de services dans les régions. Tout cela évidemment pour une meilleure accessibilité des soins aux handicapés visuels.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean par exemple, il n'est pas écarté que le centre procède par contrat de service avec le Centre des services sociaux de la région 02 pour l'établissement d'un centre pouvant aider les handicapés visuels de la région. Justement, MM. Maurice et Robitaille ont rencontré avant la séance d'information d'hier après-midi, les dirigeants du CSS à Chicoutimi.

Evidemment, la période de restriction budgétaire ne favorise pas un développement à ce chapitre. Toutefois, le Québec a fait un pas de géant pour aider les handicapés visuels si on considère qu'avant 1971 il n'existait pratiquement rien pour les sortir de leur torpeur.

M. HENRI BRADET, directeur du CLSC, secteur nord, confirmait aux journalistes, l'appui du CLSC en faveur de l'implantation d'un centre de planification familiale dans un centre hospitalier de la région, favorisant pour cela l'hôpital de Chicoutimi.

HANDICAPES VISUELS — Le directeur du Centre Louis-Hébert, M. Claude Maurice de même que le directeur des services de réadaptation à ce centre, M. Pierre Robitaille ont présidé une séance d'information sur le sujet, hier après-midi, à Chicoutimi. Le directeur du centre, M. Maurice à gauche, est lui-même aveugle depuis 12 ans.

Pour le CLSC Saguenay-Nord

L'avortement est aussi une question de justice

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Le CLSC Saguenay-nord se prononce en faveur d'un centre de planification familiale dans un centre hospitalier. Le directeur, M. Henri Bradet, assure, de son appui, le comité favorisant la création d'un tel centre.

"Ce serait faire preuve d'obstination et nier l'évidence que de garder le statu quo et de refuser aux résidentes de notre région les ressources auxquelles elles ont droit légalement et dont le besoin a été démontré.

Un tel centre de planning desservirait les trois aspects du planning, soit la fertilité, la stérilité et l'avortement thérapeutique. Dans son communiqué remis, hier après-midi, lors d'une conférence de presse, le CLSC insiste particulièrement sur l'implantation d'un comité d'avortement, croyant que les restrictions naissent surtout du débat moral qu'implique cette option.

En prenant position, le CLSC signale qu'il ne se veut justement pas une réponse à l'aspect moral que pose le problème de la planification familiale et l'avortement en particulier. "Le CLSC aborde le problème sous l'aspect de la justice distributive, c'est-à-dire du droit d'une population donnée d'avoir accès localement à des services reconnus par les législations en place dans d'autres parties du Québec."

Le CLSC affirme que le besoin d'un centre de planning familial se fait largement ressentir dans la région et l'hôpital de Chicoutimi serait l'organisme qui devrait créer le centre.

Le centre local de services communautaires demande donc au CRSSS ainsi qu'au Parti québécois régional de prendre position sur la nécessité ou non pour la région de posséder un tel centre. L'organisme du secteur nord demande aux établissements et aux individus de la région de se prononcer sur le sujet et d'endosser l'action du comité de citoyens formé récemment en vue de promouvoir la création d'un centre de planification familiale dans notre région.

Budget de la CS Delisle

Substantielle augmentation

SAINT-COEUR-DE-MARIE — La Commission scolaire Delisle vient d'adopter son budget pour l'année 1978-79.

On y prévoit des revenus de $4,679,177, à comparer à des revenus de $4,2 millions en 1977-78. Au chapitre des dépenses, la participation à la commission scolaire régionale coûtera $2,6 millions, à comparer à $2,2 millions en 1977-78, une substantielle augmentation, due aux dépenses non-subventionnées supplémentaires.

Parmi les autres dépenses, les activités éducatives coûteront $1,3 million; et l'administration $0.8 million. Parmi ces dépenses totales de $4,679,177, on prévoit des dépenses non subventionnées de $70,483 à la locale, et une participation de $60,000 aux dépenses non-subventionnées de la régionale.

La clientèle

Et à Delisle aussi, la clientèle baisse, même si les dépenses augmentent. On prévoit donc pour la prochaine année des effectifs étudiants de 1,250, à comparer avec 1,322 en 1977-78.

Le nombre de professeurs accuse également une tendance à la baisse, conséquence de la chute de clientèle. De 67, on passera donc à 64 enseignants.

Le taux de la taxe passera par ailleurs de $1.25 à $1.35 du cent dollar d'évaluation. Ce taux est le même qui "sévit" dans l'ensemble du territoire de la regionale du Lac-Saint-Jean, qui comprend aussi les locales d'Alma et de Belle-Rivière.

A Chicoutimi

Une nouvelle paroisse est née

CHICOUTIMI — Une nouvelle paroisse érigée sous le nom de Notre-Dame-du-Royaume vient de prendre naissance à Chicoutimi. Cette 95ème paroisse du diocèse de Chicoutimi regroupe principalement les résidents du quartier des Oiseaux et touche quelques centaines de familles.

La formation de cette nouvelle paroisse, à laquelle ont acquiescé les autorités ecclésiastiques, résulte principalement du désir des résidents du quartier. En effet, consultés au moyen d'un sondage par le comité de pastorale, la majorité des résidents se sont prononcés en faveur d'une nouvelle paroisse.

Le curé fondateur de la paroisse, M. l'abbé Edouard Villeneuve, a été nommé principal responsable de la paroisse. Celui-ci occupe déjà le poste de direction du Centre-Dieu de Place du Royaume.

Pour l'instant, il n'est nullement question de procéder à la construction d'un temple. Les fidèles continueront à se rassembler au Centre-Dieu ou à la résidence même de l'abbé Villeneuve.

Les limites territoriales de cette nouvelle paroisse se situent entre le boulevard de l'Université et la voie ferrée ainsi que le boulevard Talbot et la rivière Langevin.

LE TRAVAIL

Pourparlers rompus

CHICOUTIMI — Après trois séances de négociation pour le renouvellement de la convention collective, les pourparlers sont rompus entre le syndicat représentant les 72 policiers de la ville de Chicoutimi et l'administration municipale.

Selon le président du syndicat, M. Serge Filion, les représentants syndicaux ont décidé d'interrompre les négociations en raison des "offres non-acceptables" de la partie patronale. Celles-ci concernent principalement les salaires puisque les clauses normatives ont fait l'objet d'ententes entre les deux parties.

Actuellement, le policier constable qui travaille à l'emploi de la ville de Chicoutimi touche une rémunération hebdomadaire de $345 alors que le sous-officier perçoit un salaire variant entre $350 et $357 par semaine. Pour la première catégorie, le syndicat réclame une augmentation de salaire de 8 pour cent appliquée à la première année du contrat. Pour les sous-officiers, la hausse réclamée se situe à 12 pour cent.

Il a été impossible de connaître les offres salariales déposées par la partie patronale, M. Filion indiquant que ces informations seraient dévoilées au cours d'une conférence de presse, prévue pour cette semaine.

La Baie

Les 24 policiers de La Baie qui ont atteint l'étape de la conciliation attendent actuellement la réaction patronale à une proposition déposée lundi par la partie syndicale.

Ils visitent leurs amis les bêtes

CHICOUTIMI — Une soixantaine de personnes ont visité hier la fourrière intermunicipale du Saguenay. Il s'agit d'étudiants de l'école Félix-Antoine-Savard accompagnés d'enseignants et de parents de ces élèves. L'objectif de cette visite est de se familiariser avec les règlements municipaux à l'égard des chiens.

Le responsable de la fourrière, M. Yvon Gaudreault, a indiqué que de telles visites se font régulièrement par des groupes d'étudiants et de parents.

Selon M. Gaudreault, les travailleurs de la fourrière fournissent des informations sur les règlements municipaux en plus de donner de nombreuses caractéristiques de la vie de la race canine.

A cette période de l'année, M. Gaudreault met en garde les propriétaires de chiens à l'effet d'attacher ceux-ci pour qu'ils n'aillent pas broyer le parterre du voisin.

En fait, la direction de la fourrière intermunicipale demande la collaboration du public propriétaire de chiens et les invite à communiquer avec la fourrière si on constate un trop grand nombre de chiens errants.

VISITE — Un groupe d'étudiants de l'école Félix-Antoine Savard accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs ont visité la fourrière inter municipale, hier après-midi.

Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.
ASSURANCES GENERALES
678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

gagnon et monette
avocats
marc gagnon avocat
robert monette avocat
1place du royaume
chicoutimi
g7h 5n6
545 1888

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le CRD entretient des relations difficiles

Le CRD (Conseil régional de développement) a vécu, en fin de semaine dernière, à Saint-Félicien, le congrès de la sérénité.

Si l'on excepte quelques mouvements d'impatience chez certaines autorités politiques du Lac-St-Jean, l'atmosphère qui enrobait les débats ressemblait au temps exceptionnellement ensoleillé de cette fin de mai.

L'explication réside sans doute dans l'absence d'une course à la présidence et à la signature récente des ententes fédérales-provinciales. A La Baie, l'an dernier, péquistes et libéraux s'étaient affrontés derrière les deux candidats à la présidence. Le libéral Paul Tremblay l'avait finalement emporté sur le péquiste Gérard Claveau. Et la maladie avait éloigné de la scène, le Talleyrand du mouvement, le directeur général Thomas-Eugène Simard.

Depuis lors, le nouveau président a tenu son engagement de tenir un mini-sommet sur les relations ouvrières-patronales (Carrefour-Travail), à Alma. L'initiative a suscité un vif intérêt... et des affrontements idéologiques.

Le CRD a assisté, avec satisfaction, depuis son dernier congrès, à la conclusion d'ententes Canada-Québec qui déverseront des dizaines de millions de dollars sur la région. L'organisme n'a toutefois pas réussi à prévenir le torpillage de Parc-Saguenay.

Les participants aux assises de Saint-Félicien ont écouté avec une certaine indifférence le conférencier Marcel Pelletier, président-directeur général de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) et les invités à la table ronde sur la décentralisation.

Ce concept de la décentralisation paraît encore extrêmement nébuleux et il suscite de nouvelles inquiétudes chez plusieurs autorités qui soupçonnent Québec de vouloir diviser pour mieux régner en établissant des pouvoirs régionaux.

Evidemment, les congressistes auraient été mis en appétit si on avait plutôt mis en discussion la déconcentration, soit le déplacement de services provinciaux avec leurs contingents de fonctionnaires, dans les régions périphériques. Ottawa a donné l'exemple avec l'établissement d'un service du ministère des Approvisionnements à Matane et de Centres de données fiscales, créatures du ministère du Revenu, à Shawinigan-Sud (la construction est présentement en état de parachèvement) et à Jonquière (le terrain est acheté). Quant à Québec, il a procédé à la relocalisation, à Gaspé, du Service des pêcheries.

Mais si le dernier congrès n'a pas produit de grandes manchettes, il a laissé des nuages sombres. Les relations entre l'autorité politique, personnalisée par le ministre Marc-André Bédard, et le CRD, demeurent tendues.

On se rappellera qu'après le triomphe du Parti québécois au scrutin du 15 novembre 1976, le député de Chicoutimi avait fortement recommandé au CRD de ne jamais s'adresser directement au gouvernement fédéral. Sans vouloir mordre la "main qui lui donne à manger", le CRD a saisi une suggestion faite par le député de Lac-St-Jean et ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, au Carrefour-Travail de novembre dernier à Alma, pour accepter de ce ministère une étude sur les possibilités de transformer davantage chez nous, des produits d'aluminium.

Le comité formé sous la direction de Gaston Perron, de Dolbeau, l'ancien président du CRD, utilisera cette étude que le ministère de l'Expansion économique régionale a confiée à la firme Gaucher Pringle Consultants Ltée, de Montréal.

Le gouvernement québécois a lui-même formé un groupe de travail interministériel comprenant une vingtaine de fonctionnaires pour prospecter des "projets auprès des transformateurs possibles". L'initiative du CRD ne devrait pas l'indisposer mais plutôt devenir un exemple de saine collaboration entre les deux paliers de gouvernement.

Quoi qu'il en soit, le CRD et le ministre Marc-André Bédard devraient rechercher davantage les préoccupations communes qui les unissent que les prétextes de discorde.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Paul VI adresse ses voeux à Mgr Paré

Monseigneur Marius Paré
Evêque de Chicoutimi.

Monseigneur,

Le 15 janvier dernier, fête de saint François-Xavier son saint patron, le diocèse de Chicoutimi a commencé la célébration religieuse du centenaire de sa fondation, en attendant la cérémonie solennelle qui doit en être le couronnement, le 28 mai 1978, jour anniversaire de l'érection canonique du diocèse.

En cette heureuse circonstance, Sa Sainteté le pape Paul VI s'unira à l'action de grâces que vous ferez monter vers Dieu, vous le pasteur actuel de cette église, et avec vous, votre vénéré prédécesseur, votre auxiliaire, tous les prêtres, religieux, religieuses et fidèles du diocèse.

Le Souverain Pontife pourrait-il trouver de meilleurs encouragements à vous adresser que ceux qui abondent dans l'histoire religieuse de votre région? Puissent tous les fidèles de Chicoutimi surmonter les difficultés d'aujourd'hui par un renouveau de vie chrétienne qui leur fasse retrouver au service de la mission de l'Eglise, comme Votre Excellence le rappelait en annonçant ce centenaire, "la même intelligence, la même foi, le même courage et oubli de soi, le même amour de Dieu et des âmes", que les premiers missionnaires qui apportèrent la lumière de l'évangile à ce pays! A l'image de saint François-Xavier, ils restent des modèles pour les temps nouveaux, car leur exemple de dévouement total à l'Eglise est aussi celui d'une confiance inébranlable en la divine Providence. Exhortant donc tous les diocésains de Chicoutimi à conserver fidèlement et à approfondir la foi qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, le Saint-Père leur envoie de grand coeur, ainsi qu'à leurs zélés pasteurs, une particulière Bénédiction Apostolique.

Heureux de vous transmettre ce message, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mon fidèle dévouement dans le Christ.

Cardinal Villot,
Secrétariat d'Etat,
Le Vatican.

La critique est considérée injustifiée

A madame
Rollande Gagnon,
1395, rue Bagot,
Ville de La Baie,
Secteur Bagotville.

J'ai lu avec attention votre article publié dans Le Quotidien du vendredi, 26 mai 1978, intitulé: "**La Culture à La Baie, avec une fausse note**". Voici ce que la "**fausse note**" en pense.

Ceux qui critiquent les expositions, les peintures, les spectacles, les films, etc., s'imaginent toujours être plus intelligents que les artistes, et abusent souvent de leur prérogatives en reprenant nos interprétations et se plaisent ainsi à nous faire trembler devant eux, prouvant ainsi qu'ils sont d'une intelligence supérieure. En ce qui vous concerne madame, c'est votre cas. Alors voici ce que je vous conseille.

Premièrement: courez vite chez votre libraire le plus proche et achetez-vous un exemplaire de la pièce de théâtre qui a tant choqué votre sensibilité dimanche soir dernier. En voici le titre: "**Un pays dont la devise est je m'oublie**" de Jean-Claude Germain.

Deuxièmement: quand vous l'aurez lu, vous prendrez peut-être conscience de ce qu'a voulu exprimer l'auteur. Jean-Claude Germain, n'a voulu en aucune façon ridiculiser la religion, et encore moins se moquer du Christ. Il veut tout simplement faire prendre conscience à la population, en se servant du comique, de la situation actuelle de l'Eglise et de la religion (soit entre autres, la difficulté d'attirer les gens à l'Eglise, le problème de la foi, etc.).

Troisièmement: en ce qui a trait au supposé "**sacres et blasphèmes**" que j'aurais proféré durant la représentation, je me permets de vous dire madame, que vous faites erreur. Mais ceci peut être excusable, vu les difficultés qu'a occasionné le son, parce qu'à un certain moment dans la pièce, j'ai la réplique suivante à dire: (page 105, haut de la page) "**C'est moué qui fait l'Chrisse, pis j'ai l'impression de faire de la figuration**". Voilà de nombreux exemples que vous avez interprété à votre façon.

Quatrièmement: au sujet de ce qui vous a choqué **esthétiquement,** je me permets encore une fois de vous rappeler, madame, que Notre-Seigneur-Jésus-Christ, n'a pas été crucifié en habit et en cravate, mais avec un unique morceau de tissu qui lui cachait "**le nécessaire**". Si, par malheur, mon pagne était tombé, j'étais équipé de telle sorte que vous n'auriez absolument rien vu, heureusement pour vous d'ailleurs, car le kiosque de l'Ambulance St-Jean, n'était pas au complet pour les cas d'infarctus.

Finalement, sachez qu'aussitôt que vous faites quelque chose qui touche directement le public, vous êtes automatiquement sujet à la critique, et cela que ce soit pour n'importe quel domaine. Un artiste, un exposant, un peintre, etc., a besoin de critique "**constructive**", car celle-ci le guide dans son travail, mais quand ellles sont sans fondement et sans intérêt comme la vôtre, le mieux est de s'en abstenir, et cela pour le bien de tous.

A bon entendeur, salut!

Marc Gagnon,
"Théâtre Les Chérubins Inc.",
2714, av. du Parc,
App. 6,
Ville de La Baie.
Le 26 mai.

La paix s'en vient

Qui doit-on blâmer à cause des problèmes actuels? C'est difficile à répondre car chacun s'envoie la balle. En effet, la jeune génération jette la responsabilité sur les adultes. Les capitalistes montrent du doigt les socialistes, et ces derniers à leur tour s'en prennent à leurs adversaires. D'autres veulent mettre en cause les syndicats, les gouvernements, la haute finance, la religion, les écoles, le système judiciaire, la télévision et le reste. Il n'y a pas de fin à ces accusations mutuelles. Mais qui doit-on blâmer?

En réalité nous en sommes tous responsables. Nous n'avons peut-être pas tous une responsabilité à part égale; il reste qu'il n'y a personne qui puisse se mettre complètement hors de cause.

La première vérité que nous devons accepter est que nous sommes tous imparfaits, ayant des penchants vers l'égoïsme, l'avarice et l'orgueil. Toutes les institutions humaines sont par conséquent imparfaites. Même une révolution qui changerait radicalement les systèmes politiques et économiques ne changerait pas les gens.

Cependant, le monde est à la veille de subir un changement qui assurera une nouvelle ère de paix et de sécurité mondiales. Cela se fera par le gouvernement de Dieu pour lequel nous prions chaque jour dans le "Notre Père". Selon la Bible, le temps est tout proche où ce gouvernement interviendra dans les affaires humaines. La lecture régulière de ce livre nous aidera à comprendre que les problèmes de l'humanité seront bientôt résolus.

Jean-Yves Madec,
79, rue d'Youville,
Chicoutimi.
Le 25 mai.

La haine et la jalousie existent encore

Le torchon brûle au Club 65 d'Alma. Tout ne va pas pour le mieux parmi les membres de ce club regroupé l'an dernier. J'étais bien naïf lorsque j'ai cru, le 16 mai 1977, en fusionnant le Club 65 et le Club Labarre de St-Bruno, que les haines, la jalousie, les tiraillements, les tracasseries abusives et la mauvaise volonté étaient choses du passé. C'est mercredi dernier au cours d'une assemblée tenue à St-Bruno que la pagaille a éclaté pour de bon. Il faut supposer que quelques motoneigistes de St-Bruno, pas tous heureusement, ont profité du fait que l'assemblée du 65 se tenait chez-eux pour faire éclater, devant toute l'assemblée, leur rancoeur et les mauvais sentiments depuis longtemps refoulés envers ce concurrent qu'a toujours été ce club voisin.

Ils furent largement appuyés dans leur travail de démolition par un motoneigiste d'Alma, qui, non content d'avoir abîmé la machinerie du 65 pendant des années, s'acharne aujourd'hui auprès de sa bonne renommée.

Depuis la fondation du Club 65 d'Alma en 1965, les relations entre les motoneigistes de ces deux paroisses ont toujours été difficiles et je croyais que la fusion des deux clubs mettrait un terme à cette escalade de rapports inamicaux.

La querelle a éclaté mercredi dernier sur le changement de nom du 65. D'après eux, la manière la plus rapide et la plus efficace de disposer d'un ennemi et d'en faire oublier le souvenir à jamais, c'est d'en changer le nom. La nouvelle appellation du 65 avait pour titre le nom ridicule de "Terre d'or du Lac-St-Jean-Est. Ce nom, sorti de l'imagination tordue de quelques motoneigistes de St-Bruno, n'a aucun sens.

Il n'a aucun rapport avec le passé du Club 65, aucune histoire, ni aucune espèce de relation avec le sport de la motoneige. Cette proposition a été adoptée sur un vote très divisé, quatorze membres se sont prononcés en faveur du changement et dix ont voté contre. Pour adopter une motion visant à changer les règlements du Club 65, il faut le vote affirmatif des deux-tiers des membres présents, soit seize pour le cas présent.

En principe, la proposition visant à changer le nom du 65 n'a aucune valeur légale et heureusement le nom du Club 65 ne sera pas changé.

Les règlements du Club Labarre, avant la fusion, étaient exactement les mêmes que ceux du Club 65 puisqu'ils en sont une copie conforme. C'est moi-même qui les ai fait photocopiés et les ai remis à ce club, les motoneigistes de St-Bruno devraient le savoir.

Des mots extrêmement grossiers ont été prononcés à mon égard lors de cette réunion. On a coupé définitivement les ponts. C'est très regrettable que cela se produise en 1978 à l'heure où tout le monde se pense civilisé et parmi un groupe de motoneigistes qui travaillent ensemble depuis un an déjà. J'ai dû quitter la salle et la moitié des membres présents m'ont suivi mettant un terme à ces échanges verbaux qui ne sont pas à l'honneur de ceux qui les ont provoqués.

Si on pouvait revenir avant le 16 mai 1977, je crois que j'hésiterais beaucoup à fusionner ces deux clubs de motoneige. Quand on est sincère, qu'on aime à travailler pour la promotion d'un sport comme celui de la motoneige et qu'on désire son avancement, on n'hésite aucunement à faire confiance à ses voisins motoneigistes. Mais quand un groupe de ceux-ci font preuve de mauvaise foi, de mauvaise volonté, d'étroitesse d'esprit, d'esprit de clocher, de rancoeur et qu'on est prêt à vouloir tout débâtir pour assouvir sa haine, on peut se poser de drôles de questions sur l'être humain d'aujourd'hui et se demander jusqu'où ce genre d'individus, même s'ils ne sont pas heureux, sont prêts à aller pour parvenir à leurs fins.

Le Club 65 d'Alma fut l'un des premiers à être formé au Lac-St-Jean et dans la province en 1965. J'ai été directeur de ce club pendant six ans, vice-président pendant deux ans, président pendant deux autres années et aujourd'hui je suis très fier d'en être membre. Ce club a été l'un des premiers à organiser des courses de vitesse dans la région et il a toujours été remarqué pour sa bonne organisation.

Je n'admettrai jamais que le nom du Club 65 que j'ai porté fièrement à l'extérieur de la région à maintes reprises soit changé. Ce club est l'un des pionniers dans le sport de la motoneige ici, il a une histoire, un passé et de nombreux bénévoles ont trimé dur pour le faire fonctionner pendant treize ans. Allons-nous le laisser démolir sans dire un mot?

Le nom du Club 65 est connu provincialement, il a toujours profité d'une bonne publicité dans les médias d'information de la région et dans la revue Motoneige Magazine au Québec. Depuis quelques années, le 65 a toujours tenu la vedette au cours des congrès de la FCMQ en se méritant de nombreux prix pour ses activités.

Que vient donc faire ici l'appellation grossière de "Terre d'or du Lac-St-Jean-Est"?

Un motoneigiste d'Alma qui a travaillé bénévolement pendant dix ans pour le Club 65.

Errold Fortin,
860, rue
Gauthier-Ouest,
Alma,
Comté Lac-St-Jean.
Le 29 mai

Simplicity

Un Produit McGraw Edison

gf gagnon FRERES MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE

Simplicity

Un Produit McGraw Edison

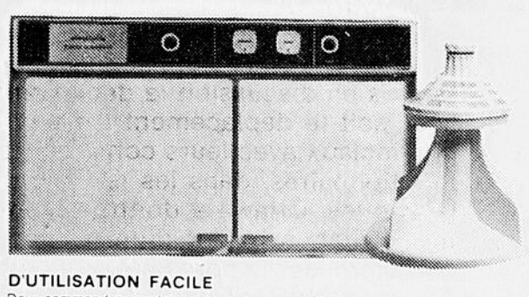

D'UTILISATION FACILE

Deux commandes simples actionnent le lavage et l'essorage. Le modèle ST-5 à une vitesse de lavage, le modèle ST-6 en a deux.

SURFACE DE TRAVAIL EN OPTION

La surface de travail en option (n° TCA455) transformera le dessus de votre laveuse-essoreuse en un comptoir utile. Couleur assortie à celle de la laveuse-essoreuse.

LAVEUSE-ESSOREUSE JUMELÉE SUPERTWIN

La laveuse-essoreuse jumelée Supertwin mobile est la réponse idéale aux problèmes d'espace dans les appartements, les appartements en copropriété, les maisons mobiles, les maisons de campagne. La «Supertwin» ne nécessite aucune installation spéciale — elle se branche à n'importe quel évier et lave le linge de toute la famille. L'agitateur brasse et nettoie les vêtements doucement mais à fond et l'essoreuse rapide à rinçage par jet continu élimine l'eau savonneuse et extrait l'eau.

FONCTIONNEMENT DE L'AGITATEUR

Le grand agitateur à ailettes en polypropylène de Simplicity décrit un arc de cercle de 210° et nettoie ainsi le linge doucement, mais à fond. Le filtre à charpie monté sur l'agitateur ramasse les particules de tissu flottantes, rendant ainsi le lavage plus efficace.

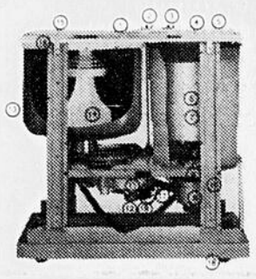

UNE CONSTRUCTION DE QUALITÉ

1. Récupérateur d'eau savonneuse
2. Commande de la pompe et de l'essoreuse
3. Minuterie automatique de lavage
4. Jet continu d'eau de rinçage
5. Couvercle de sécurité à charnière
6. Cuve collectrice en polypropylène
7. Cuve d'essorage perforée en aluminium
8. Cuve d'essorage à prise directe
9. Carrosserie en acier recouvert d'acrylique
10. Transmission silencieuse de l'essoreuse
11. Moteur de ½ HP de la laveuse
12. Cuve de lavage en porcelaine émaillée
13. Agitateur en polypropylène
14. Couvercle de la laveuse à charnière
15. Dessus encastré
16. Pompe puissante
17. Moteur à 2 vitesses (Modèle ST-6) pour le lavage
18. Quatre roulettes

COMBINÉ DE CUISINE «COOK 'N' CLEAN»

LA CUISINIÈRE LAVE-VAISSELLE

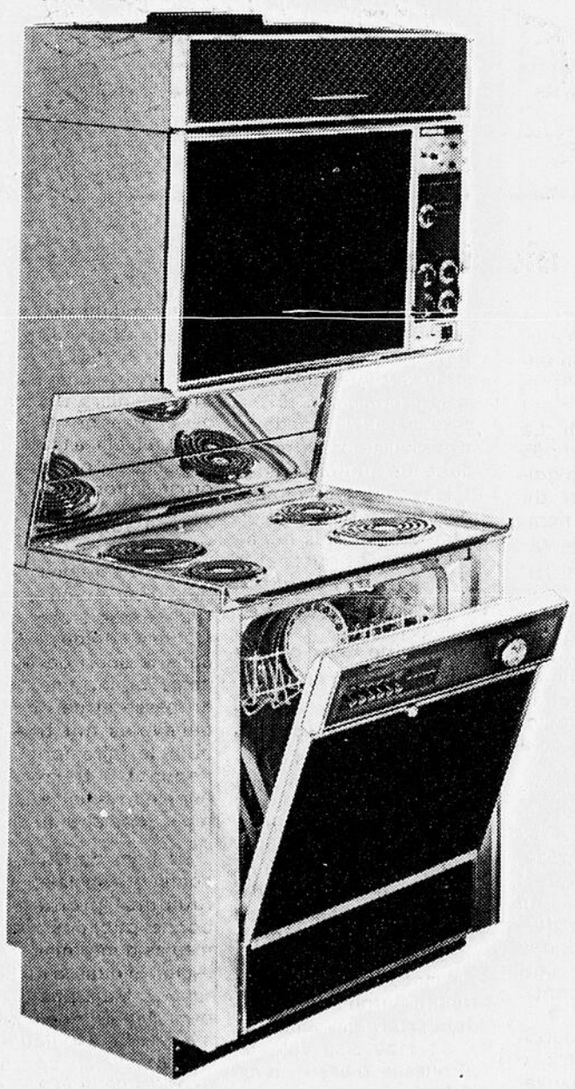

Ce combiné de cuisine nécessitant un espace de 30" comprend une hotte incorporée, un four de 21" à hauteur des yeux, une plaque de cuisson en chrome brossé et un lave-vaisselle automatique. Vraiment idéal pour les appartements, les condominiums, les maisons mobiles, ou dans des cuisines à rénover, partout où l'espace est restreint. Le combiné de cuisine «Cook 'n' Clean» peut être encastré dans un comptoir ou être utilisé en tant qu'unité indépendante. Il est disponible avec une cuisinière électrique ou à gaz.

MODÈLE DCH200/ZDX110/NBC230 —Cuisinière électrique à four à nettoyage continu Perma-Clean et lave-vaisselle économique à 6 boutons.

MODÈLE DEH200/ZDX110/NBC230 —Même modèle que ci-dessus, mais avec four en porcelaine standard.

MODÈLE DKI523/ZDX110/NBC230 —Cuisinière à gaz à four à nettoyage continu Perma-clean et lave-vaisselle économique à 6 boutons.

AÉRATION

Il suffit de relever le volet et un puissant système d'échappement de 250 pi³/mn évacue rapidement les odeurs de cuisine vers l'extérieur par un conduit ou vers l'intérieur grâce à un filtre au charbon de bois en option.

FOUR

Placé à hauteur des yeux et très pratique, ce four de 21" est très facile à utiliser et peut facilement recevoir une dinde de 24 lb. Son élégante porte en verre foncé, son gril sans fumée à porte close et les diverses possibilités de gril le rendent très attirant.

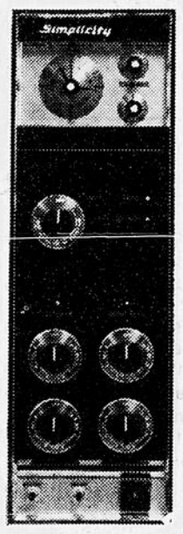

PANNEAU DE COMMANDE A HAUTEUR DES YEUX

Les boutons de commande sont faciles à lire et situés hors de portée des enfants pour des raisons de sécurité. Des témoins lumineux indiquent quels éléments fonctionnent. Les boutons offrent un réglage infini de la chaleur et comportent un dispositif de sécurité pour les enfants. Une pendule de cuisson, une minuterie d'une heure et une prise de courant pour appareils ménagers sont autant de précieux avantages dans une cuisine.

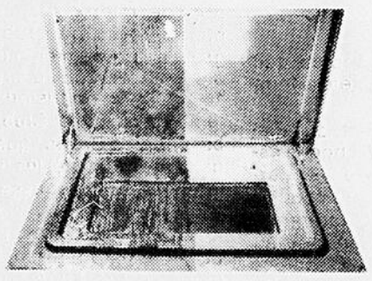

FOUR A NETTOYAGE CONTINU

Le revêtement catalytique, non toxique, se combine à l'oxygène pour faire disparaître la presque totalité des débordements et éclaboussures pendant la cuisson. Il suffit d'un coup d'éponge de temps en temps pour que le four reste propre. La plaque du fond s'enlève facilement pour permettre le nettoyage en cas d'éclaboussures plus importantes. Des températures de 1000° ne sont pas nécessaires pour garder votre four propre.

PLAQUE DE CUISSON

La surface de travail encastrée en chrome brossé et à éléments de cuisson amovibles permet un nettoyage facile et évite les débordements entre la cuisinière et le comptoir adjacent. L'espace libre de 15" entre la plaque de cuisson et le four permet de manipuler de grosses casseroles sans problème. Une lampe encastrée éclaire toute la surface de travail.

REMPLACEMENT A VIE DES ÉLÉMENTS PERMA-COIL

Les seuls éléments de cuisson si bien faits qu'ils comportent une garantie illimitée - votre garantie de l'élimination du remplacement ennuyeux et coûteux. La surface complète des éléments chauffe à des températures infinies et vous permet une cuisson plus uniforme.

LAVE-VAISSELLE

Le lave-vaisselle Simplicity à six cycles vous simplifiera le nettoyage de la vaisselle très sale ou des plastiques. Ses caractéristiques sont identiques à celles du modèle ZDX110. La porte décorative vous permet d'assortir votre combiné de cuisine «Cook 'n' Clean» à n'importe quel décor intérieur.

Four et plaque de cuisson au gaz sont également disponibles. Le modèle au gaz offre un gril à température variable, un four à nettoyage continu, des brûleurs et une plaque de cuisson amovibles pour un entretien plus facile. Les réglages infinis de la chaleur garantissent une cuisson uniforme.

Simplicity

VOUS OFFRE SES AVANTAGES

LA QUALITÉ C'EST L'ÉCONOMIE

CONSTRUCTION EXTRA-ROBUSTE

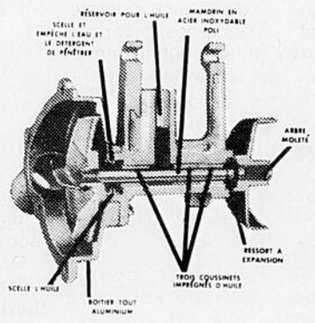

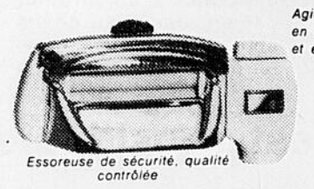

Agitateur en aluminium solide et en polypropylene

Essoreuse de sécurité, qualité contrôlée

Filtration constante

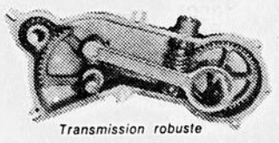

Transmission robuste

Caractéristiques

Capacité: 11 lbs
Cuve carrée
Agitateur en aluminium
Agitateur en polypropylène
Filtre à charpies
Cuve en porcelaine
Commandes extérieures
Essoreuse de sécurité
Rouleaux d'essorage 2"
Rouleaux d'essorage 2¼"
Pompe puissante
Minuterie électrique
Moteur de ⅓ ch.

Garantie de 2 ans sur toutes les pièces, 5 ans sur la transmission

Dû au programme constant de perfectionnement des produits SIMPLICITY, les caractéristiques sont susceptibles à modification sans avis préalable.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN
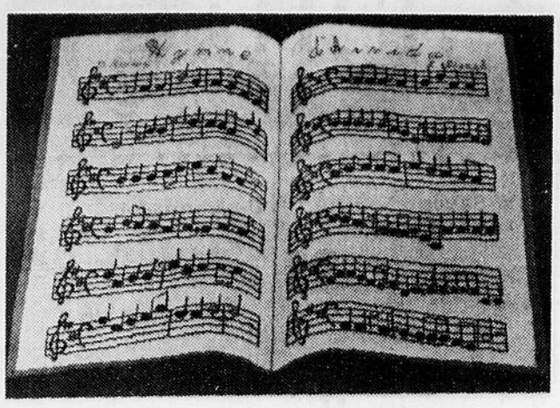
SYNDICAT DE LA MUSIQUE

Oui, les musiciens ont des problèmes et, pour tenter de mettre un point à tout ces problèmes, il y a le syndicat... C'est ce que sont en train de faire les Travailleurs de la musique de la région. Ce soir, à 20h30, une grande réunion, une réunion importante à Jonquière, au tout nouveau. Café Désir-Plaisir du 203 de la rue Saint-Dominique... Le pourquoi de cette réunion? Tout simplement élire un exécutif! Travailleurs et travailleuses de la musique, à vous la parole...

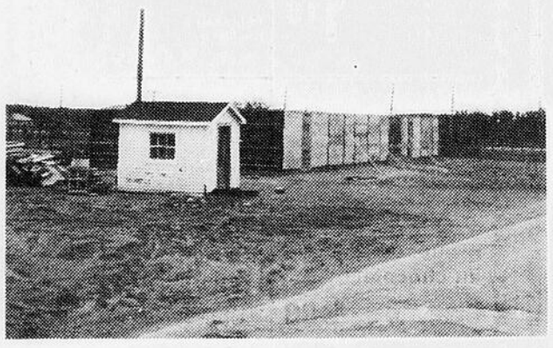

C'EST DEMARRE

Meubles Cladero de Roberval a récemment commencé à construire les murs de son entreprise, dans le parc industriel de Roberval, et présentement, de l'aveu-même du propriétaire de cette industrie, les travaux se poursuivent normalement. M. Robert Chiasson a bénéficié pour ce projet de plus de $80,000 en subvention du MEER dépassant les $15,000. Par ailleurs, d'autres développements très importants sont prévus dans le Parc industriel de Roberval, au cours des prochains mois, notamment la construction par la Brasserie Molson de nouveaux entrepôts, projet de plus de $200,000.

FAMILLE CYCLISTE

Le club Optimiste de Chicoutimi a honoré, cette semaine, une famille cycliste. La famille de M. Paul Larouche, de Cnicoutimi, a mérité la plaque souvenir. Les conjoints et leurs deux enfants s'adonnent régulièrement au cyclisme. On ajoute à l'intérêt du sport en utilisant la bicyclette pour visiter alternativement divers quartiers de la ville ou l'environnement immédiat.

POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Un service spécial des séjours en campagne vient d'être créé pour les familles monoparentales. C'est ainsi que le Service communautaire étudiant, comme on l'appelle, offre aux membres de ces familles à parent unique de passer quelques jours dans un milieu reposant, à Lac-à-la-Croix, dans le sud du comté de Lac-St-Jean. Ces séjours, présentés sous des formules diverses, doivent débuter le premier juin. Les parents et les enfants doivent pouvoir trouver dans ces séjours en campagne des activités intéressantes. "Le décor offert est enchanteur", peut-on lire dans l'invitation publique qui vient d'être lancée à ces familles. Des tarifs spéciaux sont également prévus, en fonction du budget des éventuels bénéficiaires. On peut obtenir plus de détails en téléphonant à 662-7753.

BOEUF MUSQUE MENACE

Une action internationale a été décidée pour protéger le boeuf musqué, animal trapu aux longs poils vivant dans le Grand Nord et dont les troupeaux ont la particularité de former un carré lorsqu'ils sont attaqués par les loups. Plusieurs boeufs musqués vivant en Alaska ont été attaqués par un virus et les troupeaux d'Union soviétique pourraient également être touchés. Le boeuf musqué, qui possède deux larges et puissantes cornes sur le front, avait été réintroduit en Alaska après que les chasseurs du 19ème siècle eurent anéanti les populations originales. En 1975, le gouvernement des Etats-Unis avait livré une quarantaine de jeunes veaux à l'Union soviétique où le boeuf musqué a disparu depuis deux siècles. Les boeufs musqués sont atteints d'une maladie transmissible à l'homme, l'ecthyma ovine contagieuse, qui généralement se guérit d'elle-même lorsque la bête est en bonne santé.

RECOMPENSES AUX CADETS DE DOLBEAU

Lors de la revue annuelle de l'Escadrille 846 des cadets de l'air Richelieu de Dolbeau-Mistassini, plusieurs médailles et trophées ont été distribués.

Les récipiendaires sont: sergent Mario Fournier, Alain Lavoie, France Fournier, sergent Guy Béland, caporal Louise Bussières, adjudant Jasmin Piquette, Josée Dionne, sergent Michel Lavoie, caporal Marc Grenier, Daniel Dion, Claude Gaudreault, sergent Michel Lavoie, Christine Delisle, Denis Boilard, Jean Dionne et le commandant Jean-Paul Béland.

Quant aux cours, l'adjudant Jasmin Piquette suivra un cours senior leader de six semaines à Colk Lake en Alberta. Ceux qui ont été sélectionnés pour des camps de six, trois et deux semaines à Bagotville sont: sergent Michel Lavoie, caporal Marc Grenier, caporal Luc Tremblay, Fabien Cloutier et Bruno Rochette.

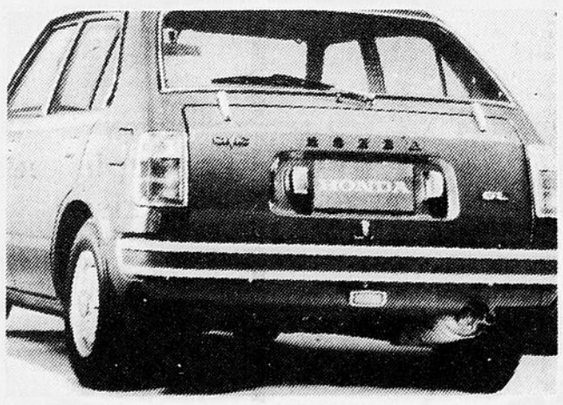

LA HONDA BAT CHEVROLET

Pour la première fois depuis bien longtemps dans l'histoire de l'automobile au Canada, la Chevrolet est délogée de la première place au niveau des ventes. C'est maintenant la Honda qui est la voiture préférée des Canadiens. Selon les statistiques émanant de R.L. Polk and Co. Ltd., qui analyse soigneusement les tendances du marché de l'automobile, 8,012 japonaises Honda ont été vendues au Canada en février dernier, comparativement à 7,814 pour la Chevrolet de classe régulière. Honda possède ainsi la part la plus importante du marché canadien, soit 5,79 pour cent.

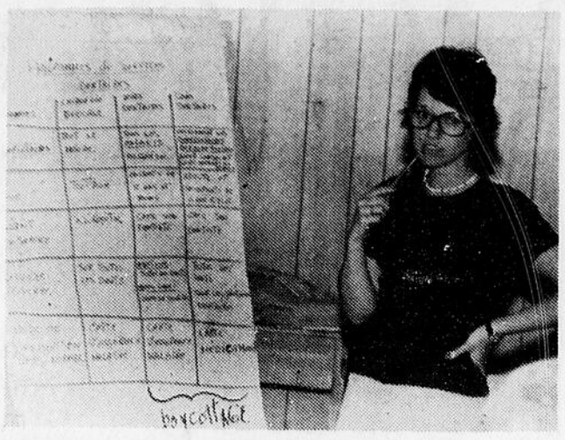

MESURE DISCRIMINATOIRE

Réagissant aux méthodes employées par les dentistes de la région du Saguenay-Lac-St-Jean qui poursuivent le mouvement de désengagement débuté en mars dernier, un groupe de citoyens de la ville de Chicoutimi a formé un comité des soins dentaires. Ayant pour principal objectif de sensibiliser et d'informer la population sur les problèmes que rencontrent les assistés sociaux et les familles à faibles revenus, en raison du désengagement des dentistes, ce comité a élaboré une série de moyens de pressions pour accélérer les négociations entre l'Ordre des dentistes et le gouvernement québécois.

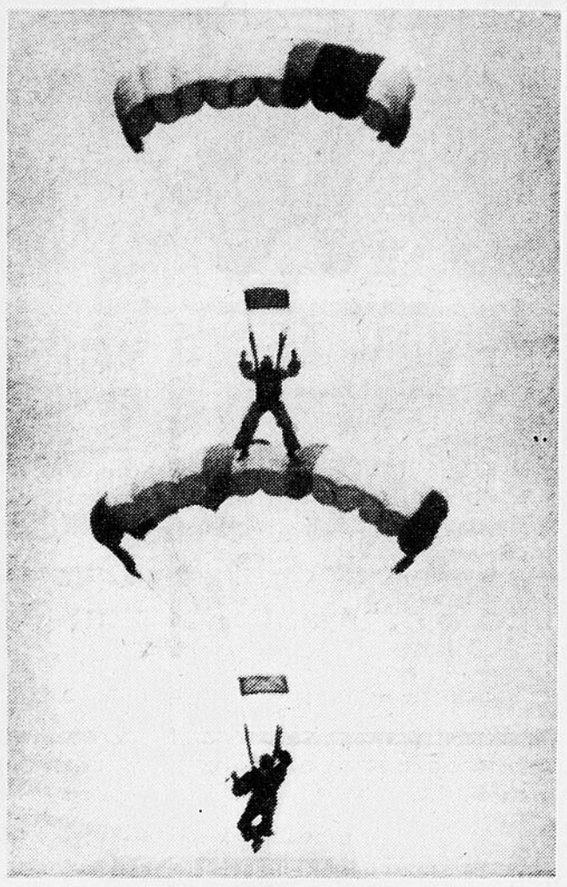

MARCHE EN PARACHUTE

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas facile de poser les pieds sur le parachute d'un compagnon, au cours d'une descente. C'est pourtant un exercice réalisé fréquemment par une femme, membre d'un club de Sheridan, Oregon. Les deux parachutistes ne se séparent qu'à quelques pieds du sol.

PREVENTION AU FLUORURE

Un programme de prévention dentaire au fluorure, destiné à 5,000 enfants de Vancouver, a fait économiser plus de $52,000 de travaux dentaires, selon un rapport de la Santé publique. Le programme, lancé en 1971 pour les écoliers du jardin d'enfants jusqu'aux classes de 7e année, a coûté $5,192 durant l'année scolaire 1975-76. Cette année-là, les autorités ont examiné 700 enfants de 13 ans qui avaient utilisé un rince-bouche fluoruré durant quatre ans. Ils avaient 4.2 moins de caries que ceux examinés au début du programme. L'île de Vancouver compte peu de dentistes et l'eau n'est pas fluorurée.

UN CHINOIS... GEOGRAPHE

Ces Chinois sont bourrés de culture. Le pauvre Jeannois qui était à Pékin et qui demande au préposé au billet un billet aller seulement pour Hébertville. Et, le Chinois de lui répondre; "Hébertville-Station ou Hébertville-Village..."

COLUMBIUM DANS LES PARE-CHOCS

Houdaille Industries of Canada Ltd., d'Oshawa, Ontario, est un fabricant de pare-chocs pour automobiles. Houdaille est notamment le fournisseur attitré de Chrysler. Pour sa part, Houdaille achète son acier d'Algoma Steel, de Sault-Ste-Marie. Pour ses modèles Aspen et Volaré, Chrysler a demandé à Houdaille de réduire le poids des pare-chocs tout en n'affectant pas leur résistance. Les métallurgistes d'Algoma Steel, qui héritèrent finalement du problème, trouvèrent la solution: ajouter une petite quantité de colombium à l'acier. On sait que l'unique mine de colombium en production au Canada actuellement est celle de Niobec, à Saint-Honoré.

LES BANQUEROUTES AUGMENTENT

Le nombre de faillites s'est accru de façon dramatique en 1977, au Canada, selon les chiffres compilés par Dun and Bradstreet, de Toronto. Il s'est produit 4,131 faillites durant l'année, par rapport à 2,976 en 1976. C'est la province de Québec qui a enregistré le plus de banqueroutes au cours du dernier mois de l'année 1977, suivie par l'Ontario.

LA "DAM-EN-TERRE" OUVERTE

Vendredi, le terrain de camping de la Dam-en-Terre à Alma sera ouvert pour la saison. C'est le Conseil de la zone touristique qui en aura la charge. Administré pour la deuxième année consécutive par l'organisme touristique, le terrain pourra accueillir les visiteurs de passage au Lac-St-Jean et des familles de la région. On trouve à la Dam-en-Terre 96 emplacements, dont 20 sont pourvus de services complets. Il y a aussi un poste d'accueil, des équipements sanitaires, la plage publique, et des gardiens. Les éventuels campeurs peuvent s'adresser au poste d'accueil, dès vendredi.

EN ALERTE

A la Société de conservation du Saguenay-Lac-St-Jean, à Roberval, les CL-215 (avion sur la photo du haut) sont en alerte 24 heures par jour et, jusqu'ici, ces mêmes avions ont très bien servi la société dans le combat des feux en forêt. Il faut noter que, au cours des deux dernières semaines en particulier, l'indice de danger pour les feux de forêt était continuellement à l'extrême comme l'indique le tableau reproduit sur la photo du bas et qui est le barême officiel de la société. Mais, avec les deux gros avions-citernes déjà fort renommés, de même qu'avec un personnel très compétent, la société est en mesure de lutter adéquatement contre ce fléau destructeur.

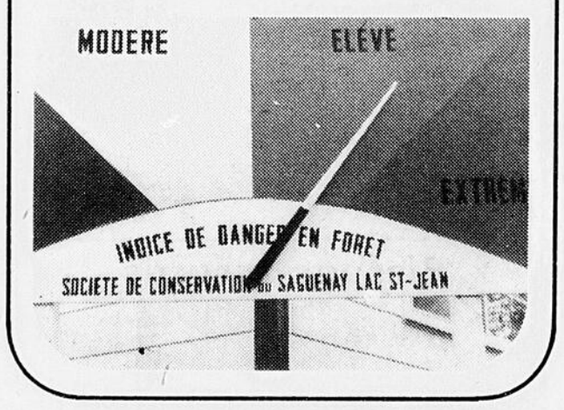

AUJOURD'HUI

Il y a 76 ans aujourd'hui, le traité de Vereeniging mettait fin à la Guerre des Boers, entre colons anglais et néerlandais de l'Afrique du Sud. Ce conflit fut le premier où le Canada dût décider s'il devait envoyer des troupes pour défendre la mère patrie, si l'on excepte l'expédition du Nil de 1884 à laquelle des Canadiens prirent part comme mercenaires. En tout, 5,200 Canadiens participèrent à la bataille de Paardeberg de même qu'à la libération de Mafeking, assiégée par les Boers.

1970 — Un séisme au Pérou fait plus de 50,000 morts, 20,000 disparus et 200,000 blessés.

1966 — Accusés d'avoir voulu renverser le président Mobutu, du Zaire, l'ancien premier ministre, Evariste Kimba et trois autres opposants sont condamnés à mort.

1962 — Le criminel de guerre nazi Adolf Eichmann est pendu en Israël.

1942 — Des partisans tchécoslovaques assassinent le chef local de la Gestapo Heydrich.

1926 — Au Portugal, coup d'Etat du général Gomes de Costa contre le régime républicain. Il devait ainsi paver la dictature de Salazar.

1924 — Quatre mois après la mort de Lénine, le gouvernement chinois reconnait le régime soviétique.

1850 — En France, abolition du suffrage universel qui avait été adopté en 1848.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Rencontre eucharistique — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, adoration, confessions et célébration eucharistique. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont cordialement invités.

LA BAIE

Profession de foi — Demain soir, nous invitons les parents des élèves de l'école DuRocher à 19h30, à la salle de l'école DuRocher, informations sur les nouvelles étapes de la profession de foi.

Visite de l'exposition des travaux des étudiants. Cette exposition sera ouverte à la population vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 15h00.

Projection d'un film fait par les étudiants. Bienvenue à tous.

**SAMEDI,
10 JUIN
MAIL 170
COMMENT DEVENIR MILLIONNAIRE?**

alimentation **Gem**

AFFILIE A
EPICIERS UNIS INC.

Gem L'EPICIER QUE Gem

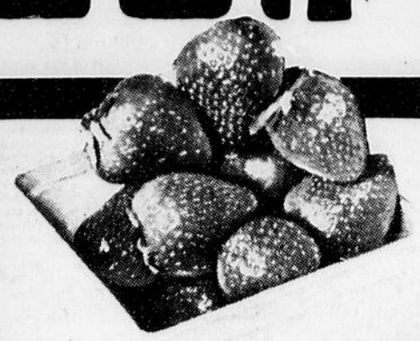

Fraises fraîches

Produit de la Californie, Canada # 1
Cont. 1 chop.

.59

Maïs sur épis
Produit de la Floride, Canada # 1
6/.69

Citrons de choix
Grosseur 140, produit de la Californie
6/.59

Concombres "Anglais"
Variété sans pépins, produit de l'Ontario, Canada # 1.
.55 ch.

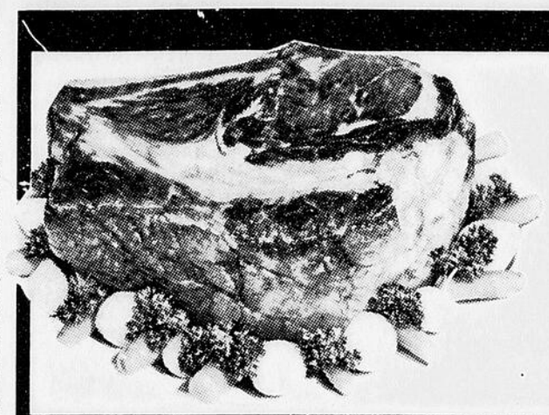

Haut de côte, (palette)

Boeuf de marque rouge
lb
.99

Jambon demi-cottage
(Midget), SWIFT PREMIUM (Env. 2½ lb)
1.79 lb

Rôti de côtes
Croisées
1.58 lb

Boeuf haché
Ordinaire
.89 lb

Saucisses porc et boeuf
Charcuterie ROY
1.09 lb

Saucisses fumées
SWIFT PREMIUM Pqt 1 lb
1.15

Cretons français
ST-CASTIN Cont. 10 oz
1.09

Pâtes alimentaires
Coudes, spaghetti, spaghettini, CATELLI
Cello 2 lb
.75

Soupe au poulet et nouilles
CAMPBELL Bte 10 oz
.25

Biscuits Ritz
De CHRISTIE Bte 1 lb
1.09

Relish sucrée
HABITANT Bocal 24 oz
.95

Cristaux à saveurs d'orange
ALLEN Pqt 3¼ oz
4/.87

Patates chips
Saveurs assorties, HUMPTY DUMPTY Sac 225 g
.79

Confitures de fraises
Avec pectin, ST-CASTIN Bocal 24 oz
.99

Assouplisseur de tissus
Liquide, ST-CASTIN Cont. 64 oz
.69

CHEZ GEM ON Y RETOURNE TOUJOURS

Castin

TOUJOURS EN BONNE PLACE A LA BONNE PLACE CHEZ VOTRE EPICIER "GEM"

Eau minérale
ST-CASTIN Bout. 30 oz
.40

Jus de pamplemousse
ST-CASTIN Bte 48 oz
.78

Fèves jaunes coupées Canada de choix
ST-CASTIN Bte 19 oz
.40

Champignons en pièces
ST-CASTIN Bte 10 oz
.73

Marinades sucrées
ST-CASTIN Bocal 24 oz
.82

Gherkins sucrés
"Midget", ST-CASTIN Bocal 12 oz
.98

Biscuits assortis
ST-CASTIN Bte 2 lb
1.80

Bonbons assortis
ST-CASTIN Cello 250 g
.59

Pansements adhésifs
ST-CASTIN Bte 60
.86

Cure-oreilles
ST-CASTIN Bte 180
.78

Sauce aux tomates
Pour spaghetti, CATELLI Bte 28 oz
.92

Désodorisant
Parfumé ou non parfumé, ULTRA BAN Aérosol 6 oz
1.45

Langues de porc
Marinées, CORDON BLEU Bocal 7¼ oz
2.19

Jus de tomates
Canada de fantaisie, LIBBY S Bte 19 oz
.33

Détersif en poudre
AJAX Bte 32 oz
1.34

Dentifrice
ULTRA BRITE Tube 50 ml
.70

Lames de rasoirs
WILKINSON Pqt 5
1.05

Margarine molle
CREMEX Cont. 2 lb
1.31

Marmelade
Good Morning SHERRIFF Bocal 24 oz
1.18

Céréales Craklin Bran
KELLOGG'S Bte 550 g
1.21

Rinçage liquide
JET DRY Bout. 4 oz
.89

Pâté de foie
PARIS PATE Bte 6 oz
.55

Breuvage au chocolat
En poudre, CHOCO Bte 2 lb
2.08

Moutarde préparée
FRENCH Bocal 16 oz
.55

Pois verts
2, Canada de choix, IDEAL Bte 19 oz
.69

Sauce B.B.Q.
HABITANT Bte 14 oz
.38

Alcool friction
MATHIEU Bout. 455 ml
.55

Colorant pour café
COFFEE-MATE Bocal 16 oz
1.48

Garniture pour tartes SMITH
Bleuets **1.28** Bte 19 oz — Cerises **1.07** Bte 19 oz — pommes **.91** Bte 19 oz

Carrés au chocolat
DUNCAN HINES Bte 15.5 oz
.85

Shampooing
HEAD & SHOULDERS Bout. 175 ml
1.56

Papier de toilette
Couleurs assorties ROYAL Pqt 4 roul.
1.17

Papiers mouchoirs
Couleurs assorties, ROYAL Bte 100 (2 plis)
.64

Essuie-tout
Couleurs asst et blanc, ROYAL Pqt 2 roul.
1.08

Eau javel
JAVEX Cont. 64 oz
.67

Margarine dure
CREMEX Pqt 1 lb
.56

Biscuits Lido
Meteo ou caramel Sac 600 g
1.19

Garniture à dessert
LUCKY WHIP Bte 4 oz
.61

Breuvages de fruits
Assortis, BESSEY Cont. 6 x 7 oz
.83

Tablettes de chocolat
Aero ou coffee crisp, ROWNTREE Cello 8/$0.25
1.66

Détergent liquide
Pour la vaisselle, PALMOLIVE Bout. 1.5 l
2.12

Savon de toilette
IRISH SPRING Pqt de 4.
.95

Litière pour animaux
SAULAR Sac 10 k
2.99

Nettoyeur à fourneaux
EASY OFF Aérosol 14 oz
1.46

Gâteaux assortis
STUART Bte familiale
.79

Eau de javel
Non javelisant, JAVEX Cont. 26 oz
1.39

Chocolats
Buds, macarons wafers, CADBURY Cello 10 oz
1.49

Beurre caramel
GRENACHE Cont. 28 oz
1.09

GERARD GAUTHIER 683, HOTEL-DE-VILLE, ST-HONORE	BOUCHERIE DAVIS 325, DAVIS, ARVIDA. TEL.: 548-5243	ADHEMAR LAVOIE 2708, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-2271	MAGASIN LAVOIE & FILS ENR. 360, STE-ANNE, CHICOUTIMI. TEL.: 543-3389	MARCHE STE-CLAIRE LTEE 247, STE-MARIE, CHICOUTIMI-NORD TEL.: 543-6002	SUPER MARCHE LAURIER LTEE, 218, DE-LA FABRIQUE, JONQUIERE. TEL.: 547-2154	MARCHE BRASSARD 190, ANGERS, JONQUIERE. TEL.: 547-2666	TRUCHON & LAROUCHE 142, SACRE-COEUR, EST, ALMA, TEL.: 662-2390	JOFFRE THIBEAULT 451, 3EME RUE PORT-ALFRED, TEL.: 544-3326

O tempora!

Courant culturel inversé

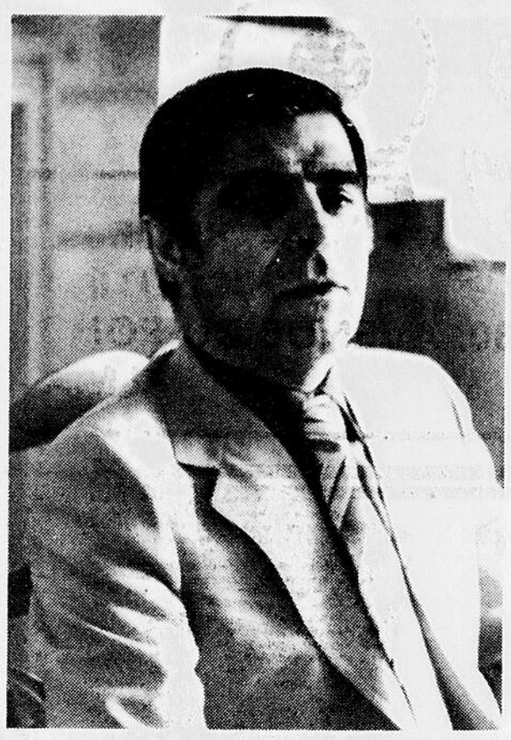

PREMIER MINISTRE — M. Paul Torres, secrétaire à l'information gouvernementale attaché au bureau du premier ministre de France, M. Raymond Barre, était de passage dans la région hier, pour constater sur place le fonctionnement de Communication Québec.

par Laval Gagnon

JONQUIERE — Autre temps, autres moeurs... Il n'y a pas si longtemps, c'est en France, aux sources de leur identité, que les Québécois puisaient le nectar culturel capable de rafraîchir leurs papilles gustatives, quelque peu acidulées par l'omniprésente société américaine.

Parvenu à quelque échelon social, même parmi les plus modestes, tout Québécois pouvait, peut encore d'ailleurs, polir sa personnalité en foulant la terre française.

Et de temps en temps, il n'y a même pas une élection de cela, un cousin d'outre-Atlantique surgissait en terre québécoise, animé du plus maternel des désirs de fraterniser.

Certes, les temps changent... Depuis que Robert Charlebois impose à une Française, dans le très traditionnel cadre du mariage, le "Know low" québécois, les non moins traditionnels Français semblent avoir découvert que leurs cousins sont aussi des Américains. Et, il faut l'admettre, ils en semblent tout aussi ravis que lorsqu'ils accueillirent il y a quelques mois, notre petit Napoléon québécois.

Donc, désormais, que des Français viennent au Québec "pour apprendre", est possible. Mais pas n'importe quoi!

Comme celui qui dirige maintenant les destinées du Québec est un communicateur de carrière, et qu'en France — vous en parlerez au député Paul Langlois — la communication, ce n'est pas nécessairement un secteur de pointe, mais plutôt le secteur "des pointes", ils viennent voir ce qui se passe ici.

Et pas n'importe qui: le secrétaire responsable de l'information gouvernementale attaché au bureau du premier ministre Raymond Barre.

M. Paul Torres, c'est son nom, est actuellement au Québec pour étudier le fonctionnement de l'organisme étatique qu'est Communication — Québec.

Les dernières élections françaises ont actualisé un projet d'implantation de bureaux d'information dans ce pays, et on voudrait guider davantage le citoyen à travers les dédales des lourdes institutions gouvernementales.

M. Torres, qui a le sourire et le port de son patron, le premier ministre Barre, l'élocution de Giscard et la chaleur méditerranéenne — il est originaire d'Alger — séjournait hier dans la région pour constater sur place le fonctionnement du bureau régional de Communication — Québec.

Ce qu'il a vu semble lui avoir plu. Qui sait, dans quelques mois les 800 bureaux d'information gouvernementale de France entreprendront peut-être une campagne de rapprochement avec le Français moyen qui aura pour thème: "On est 50 millions, faut s'parler"...

Fonction publique

Le bill 50 risque d'assainir le climat des négociations

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le régime syndical des employés de la fonction publique est maintenant inattaquable.

C'est ce qu'a expliqué, mardi après-midi, le ministre de la Fonction publique M. Denis De Belleval, quelques minutes après avoir déposé et fait adopter en première lecture à l'Assemblée nationale son projet de loi 50, nouvelle version du projet de loi 53 de juillet 1977, décrétant une réforme de la fonction publique.

Le ministre a fait observer qu'en vertu des nouvelles dispositions du projet de loi, le pouvoir de réglementation du ministre et celui de la Commission de la fonction publique ne pourront outrepasser le contenu de la convention collective entre l'Etat et ses employés.

C'est précisément ce qui fait la différence entre les deux versions du même projet.

En effet, en juillet 1977, les syndicats, dont le Syndicat de la fonction publique, s'étaient indignés de ce que le ministre, selon eux, s'arrogeait des pouvoirs outrepassant les contrats de travail.

Commission Martin

M. De Belleval a révélé que dans la rédaction du nouveau projet, il s'était laissé inspirer aussi bien par les représentations des syndicats que par les recommandations de la Commission Martin-Bouchard sur les conditions de travail dans la Fonction publique.

Par ailleurs, il a consenti en outre à élargir les nouveaux pouvoirs confiés à la Commission de la fonction publique et à consentir à celle-ci des pouvoirs d'enquête de sa propre initiative.

Le ministre a aussi confié à l'Office de recrutement du personnel le pouvoir de réglementer les promotions, pouvoir que l'office n'avait pas dans la première version.

Le projet de loi 50 clarifiera par ailleurs la notion de règle du mérite en l'asseyant sur deux bases: la compétence et les aptitudes.

Enfin, le ministre a donné suite à un engagement récent pris par le premier ministre, M. René Lévesque, d'éliminer la permanence automatique accordée au personnel politique en poste dans les cabinets de ministres.

Cela va bien...

M. De Belleval a ajouté que les négociations sont déjà bien entreprises avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, qu'on en avait terminé avec l'examen des clauses normatives, qu'on entreprenait celui des clauses professionnelles et que les offres monétaires seront déposées avant le 30 juin prochain.

Le ministre a reconnu que la masse salariale offerte sera négociable, mais qu'il n'est pas question au cas d'échec des négociations, de la soumettre à l'arbitrage.

Il a fait savoir par ailleurs que les "relations interpersonnelles avec les chefs du Front commun sont bonnes", même si "on se parle à haute voix et qu'on tient à ses idées de part et d'autre".

M. De Belleval a indiqué que s'il avait abandonné son poste de vice-président du Conseil du Trésor, c'est pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté entre le ministre-employeur, le ministre qui donne les mandats de négociations et celui qui fixe les règles du jeu.

Deux lois

Par ailleurs, demain, à l'Assemblée nationale, deux autres projets de loi relatifs aux négociations dans le secteur public seront déposés.

L'un relatif aux services essentiels, à l'information du public et aux échéanciers, sera déposé par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

De son côté, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, déposera celui sur l'organisation des divers partenaires de l'Etat au cours de la prochaine ronde de négociations.

Education sexuelle

Québec soupèse le pour et le contre

QUEBEC (PC) — L'unanimité est loin d'être faite autour de l'enseignement des choses sexuelles à l'école et le ministère de l'Education a reçu de nombreuses plaintes sur l'utilité d'initier les enfants aux problèmes d'ordre sexuel.

Le ministère désire ainsi prendre le temps qu'il faut pour scruter les différents points de vue sur cette question avant de proposer des programmes définitifs d'éducation sexuelle à l'horaire scolaire.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, pendant l'étude des crédits de son ministère.

Mme Thérèse Lavoie-Roux (L - L'Acadie) a pressé le ministre d'aller de l'avant au chapitre de l'enseignement de la sexualité car plus on retardera l'initiative plus les problèmes iront s'amplifiant.

Elle a dit qu'il est dommage que l'application de programmes semblables soit encore retardée étant donné que l'expérience est déjà tentée depuis quelques années.

Au niveau de l'école primaire, en effet, le Comité de l'enseignement catholique, au ministère de l'Education, a approuvé en 1975 un programme d'éducation sexuelle sur une base expérimentale.

Des parents catholiques se livrent cependant à du lobbying auprès du ministère de l'Education pour éliminer cette matière de l'enseignement primaire.

Livre vert

Les discussions de mardi matin ont porté en majeure partie sur le contenu du Livre vert sur l'éducation primaire et secondaire.

Le ministère a déjà distribué environ 550,000 exemplaires français du Livre vert sous format tabloïd en plus des 57,000 en langue anglaise; 65,000 sous forme de volume en langue française et 11,000 en langue anglaise.

Le ministre dévoilera à l'automne les résultats d'un sondage auprès de la population sur le contenu du Livre vert. Plus de 360,000 questionnaires ont été adressés à diverses personnes et à plusieurs organismes.

Musée du Saguenay

Une lueur au bout du tunnel

CHICOUTIMI — Le dossier de la fusion éventuelle de la Corporation du Musée du Saguenay à celle de la Société des arts de Chicoutimi connaîtra probablement des rebondissements dans les prochains jours, alors que des représentants municipaux doivent rencontrer le 12 juin le conseil d'administration du musée.

Auparavant, soit vendredi, les représentants de la ville doivent rencontrer à Québec le directeur des Musées privés et centres d'exposition, M. André Juneau, lequel, on s'en rappelle, sommait il y a quelques jours la corporation du musée d'accepter la fusion avec la Société des arts, sinon le ministère des Affaires culturelles coupait les subventions à l'organisme.

Pendant ce temps, les contacts personnels et les tractations de coulisse se multiplient.

Le Quotidien a pu notamment savoir qu'un comité s'est spontanément formé dans le but de rendre à terme le projet de fusion. Les membres de ce comité selon ce qu'il a été possible de savoir, s'impliqueront publiquement si l'opposition au projet se poursuit.

Du côté de la corporation du musée, on préfère pour le moment s'abstenir de commenter les récents événements.

Cyclo-écologie

En vélo sur les routes européennes

PARIS (PC) — Trois Québécois feront partie du groupe d'une soixantaine de personnes, "Cyclo-écologie sauvons la nature", qui ralliera au cours de l'été, à bicyclette, Paris-Moscou, en passant dans 12 capitales d'Europe.

C'est ce qu'a révélé, mardi, au cours d'une conférence de presse, l'organisateur de cette randonnée spectaculaire, M. Georges Krassovsky, en compagnie de M. Rock Lévesque, originaire d'Amqui, en Gaspésie, qui habite en Europe depuis deux ans et qui a l'intention d'entreprendre des études en biologie à l'automne.

Les deux autres Québécois qui feront "la pédale" sur les routes européennes mais dont il a été impossible d'obtenir leur ville origine sont Mlle Maryse Tousignant, étudiante en criminologie, et M. Benoît Vézina, étudiant en sociologie.

Départ

Le départ du périple sera donné le 5 juin, journée nationale de l'environnement, à la place de Fontenoy, devant le siège de l'Unesco à Paris, sous le patronage du programme des Nations unies pour l'environnement.

Le groupe expéditionnaire comprendra plus de 60 personnes, âgées de 17 à 73 ans, a expliqué l'organisateur du "raid" et on y retrouvera des Français, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Allemands, des Américains et des Canadiens.

M. Krassovsky a noté que l'itinéraire prévu est de rallier Bruxelles, Amsterdam, Bonn, Berlin, Varsovie et Moscou: en tout 3,000 kilomètres. Les participants rouleront en principe un jour sur deux, ce qui doit permettre d'arriver à Varsovie à la mi-juillet et à Moscou au début d'août, soit vers le 5 du mois.

Repos

La journée de repos sera consacrée à des contacts avec les associations de la défense de l'environnement et de la presse, car les organisateurs comptent beaucoup sur la publicité des media pour sensibiliser les populations sur l'urgence des mesures à prendre pour sauvegarder la nature et la planète.

Par ailleurs, a souligné M. Krassovsky, qui avait organisé une randonnée entre Paris et Athènes en 1976, il n'y a aucun frais de participation, ni caisse commune.

AU PALAIS DE JUSTICE

Affaire Breton

Enquête préliminaire

CHICOUTIMI — C'est ce matin, au palais de justice de Chicoutimi qu'on doit procéder à l'ouverture de l'enquête préliminaire de Ghislain Gaudet, un récidiviste bien connu, qui devra répondre à l'accusation d'avoir causé illégalement la mort de Lily Breton, de Jonquière.

Le corps de Mlle Breton avait été retrouvé il y a déjà plusieurs mois, sous quelques pieds de terre, le visage mutilé par la chevrotine qui avait provoqué la mort.

Entremetteur

Un individu de Chicoutimi, M. Marcel Tremblay, a été reconnu coupable, hier, en cour des sessions de la paix, de s'être fait entremetteur, pour la nuit de plaisir du 7 au 8 octobre dernier.

En reconnaissant l'accusé coupable, le juge Louis-René Lagacé a notamment considéré que si la fornication n'était pas en soi un acte illégal il était illicite. Le juge n'a en outre pas pris en considération les négations de l'accusé relativement au geste qu'on lui reprochait.

Tremblay est réputé diriger une agence d'hôtesses de Chicoutimi.

La Palme d'Or du film de Cannes 1978

CANNES (PC) — La Palme d'Or du Festival international du film de Cannes 1978 a été attribuée à l'unanimité au film italien d'Ernanno Olmi "L'arbre aux sabots".

C'est la deuxième année de suite que l'Italie remporte ce grand prix. L'an dernier, la Palme d'Or avait été attribuée à "Padro Padrone".

Le grand prix spécial du jury de Cannes a été par ailleurs attribué cette année ex-aequo à "Rêve de singe" de l'Italien Marco Ferreri et "The Shout" du Britannique Jerzy Skolimowski.

Le prix de la mise en scène est revenu au réalisateur japonais Nagisa Oshima pour "L'empire des sens".

Le prix d'interprétation féminine sera partagé par l'Américaine Jill Clayburgh pour "Une femme libre", de Paul Muzursky, et la Française Isabelle Huppert pour "Violette Nozieres" de Claude Chabrol.

C'est l'Américain Jon Voight, pour son rôle dans "Le retour de Hal Ashby" qui a remporté le prix d'interprétation masculine.

Courts métrages

La Palme d'Or du Festival international du film de Cannes pour les courts métrages, est allée au film français de Jean-François Laguionie, "La traversée de l'Atlantique à la rame".

Deux prix du jury ont été attribués à "Oh my darling" de Borg et King Hollande, et "The toonesbury special" de John et Faith Hubley et Gary Trudeau (USA).

D'autre part, le jury de la critique internationale a donné son prix à "L'homme de marbre" d'Andrezej Wajda (Pologne) pour la force et la lucidité avec lesquelles il montre le destin d'un homme confronté avec l'histoire.

Evasion de Mesrine

Résultat négatif des fouilles et contrôles

PARIS (AFP) — L'ennemi public numéro un, Jacques Mesrine, évadé d'une prison parisienne il y a trois semaines, restait introuvable mardi, malgré les patrouilles, les fouilles et les contrôles auxquels se livrent depuis trois jours les gendarmes français.

Après avoir déjoué ses poursuivants en descendant la Seine, le gangster a disparu dans une région qu'il connaît bien, à l'ouest de Paris. Les policiers, réduits à émettre des hypothèses, estiment que Mesrine n'a aucune aide à attendre du milieu traditionnel auquel il n'appartient pas et ne peut compter que sur lui-même.

Dans cette hypothèse, les indicateurs ne pourront sans doute apporter aucun élément aux policiers.

Le travail des gendarmes a donc consisté essentiellement, jusqu'à présent, à tenter de retrouver la trace d'un homme blessé qui doit se soigner et se nourrir: tous les médecins, hôpitaux, hôteliers et commerçants de la région concernée sont interrogés. Jusqu'ici, le résultat est négatif.

Chez des amis

Reste la possibilité que Mesrine ait trouvé asile chez l'une de ses relations. Cette hypothèse inquiète les enquêteurs: la chance dont le gangster a bénéficié jusqu'à présent pourrait en effet lui permettre de passer une fois encore à travers les mailles du filet.

La seule certitude des policiers est que Mesrine n'a pas regagné Paris et que son trésor de guerre est sans doute réduit à peu de choses. Sinon, estiment les enquêteurs, il aurait pu depuis longtemps tenter de passer à l'étranger, sans risquer le hold-up du casino de Deauville commis la semaine dernière et dont il est soupçonné.

Acquisition de la pierre rose

LONDRES (AP) — Le prince Rainier et la princesse Grace de Monaco pourraient s'être portés acquéreurs du fabuleux diamant de 353.9 carats "Premiere Rose" qui vient d'être découvert en Afrique du Sud afin de l'offrir en cadeau de mariage à leur fille Caroline.

La presse londonienne, faisant écho à une information de Johannesburg annonçant qu'une famille royale européenne souhaiterait acheter la pierre, fait remarquer qu'en dehors des souverains monégasques, seules les familles royales de Belgique et de Hollande seraient en mesure de s'offrir une telle fantaisie.

Or, fait remarquer le journal Evening Standard, la princesse Caroline de Monaco se marie le mois prochain et "un tel achat constituerait un investissement familial opportun".

AVIS

AUX DÉTENTEURS DE PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC DE LA RÉGION 02

La Commission des transports du Québec a reçu de **Poste d'Affectation de la Région 02 Inc.**

une demande de permis de poste d'affectation pour effectuer le courtage en camionnage en vrac dans la région **02**

Le nom des membres de cette corporation sans but lucratif, requérante, et le nom des associations qu'ils représentent sont:

Arthur Bernard membre	**l'Association des camionneurs artisans de la Région 02 Inc.** association
Michel Duchesne membre	**l'Association des camionneurs artisans de la Région 02 Inc.** association
Gilbert Tremblay membre	**l'Association des camionneurs artisans de la Région 02 Inc.** association
Théo Belley membre	**Association québécoise des entrepreneurs en vrac Région 02** association
Lionel Sasseville membre	**l'Association coopérative des camionneurs du Saguenay-Lac-St-Jean** association

Selon cette demande, le pourcentage du nombre total des permis de camionnage en vrac de ladite région, retenus aux termes de la section IV du Règlement sur le camionnage en vrac et dont les titulaires sont membres dans chacune de ces associations, est comme suit:

l'Association des camionneurs artisans de la Région 02 Inc. association	33.10 o/o
Association québécoise des entrepreneurs en vrac Région 02 association	13.76 o/o
l'Association coopérative des camionneurs du Saguenay-Lac-St-Jean association	13.31 o/o

Avis est en conséquence donné que la Commission tiendra une audience publique aux fins de considérer cette demande le **6 juin, à 20 h, à JONQUIERE (édifice administratif du gouvernement, salle du ministère de l'Education, 2e étage).**

Toute personne intéressée peut se présenter et être entendue à ladite audience publique sans qu'il soit nécessaire de produire au préalable par écrit une opposition ou une intervention.

Pour effectuer, s'il y a lieu, la vérification, séance tenante, des permis en vigueur, les détenteurs sont priés d'apporter avec eux leur(s) certificat(s) d'immatriculation pour l'année 1978.

Québec, le **26 mai 1978**

Maurice Ferland, ll.l.
Administrateur

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

Conflit à l'Iron Ore

Des pressions pour raviver les négociations

SEPT-ILES (PC) — Un comité de coordination syndicale devait se réunir mercredi à Schefferville pour discuter de la grève à l'Iron Ore Co. qui en est à la 12e semaine.

Les leaders des 17 syndicats des localités minières du Nord-Est québécois et du Labrador passeront probablement plusieurs jours à discuter des moyens à prendre pour inciter la compagnie à revenir à la table des négociations.

Les pourparlers sont au point mort depuis quelque temps et aucune nouvelle réunion des parties n'est prévue.

Environ 10,000 travailleurs ont débrayé à Schefferville, Sept-Iles, Gagnon, Fermont, Port Cartier, Labrador City et Wabush.

Quelque 2,000 employés d'industries connexes ont été mis à pied.

Cette grève paralyse 75 pour cent de l'industrie d'extraction du fer au Canada.

Des signes de tensions sont devenus apparents cette semaine alors qu'une pétition aurait circulé parmi les syndiqués des Métallos d'Amérique afin de réclamer la tenue le plus tôt possible d'un vote secret sur les dernières offres de la compagnie.

Les négociateurs syndicaux ont rejeté l'offre plus tôt ce mois-ci.

Des rumeurs persistantes veulent cependant que les travailleurs de Labrador City soient prêts à régler le différend, quitte à laisser leurs collègues québécois résoudre leurs propres problèmes.

Vice-président des Métallos au Québec, M. Clément Godbout a affirmé mardi n'avoir pas entendu parlé de cette pétition et a émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une tactique de la partie patronale.

Un geste concret

Une autre pétition exige que M. Brian Mulroney, président de la société Iron Ore, cesse de faire des déclarations "inopportunes" et pose des gestes concrets pour accélérer le retour au travail.

M. Mulroney a déclaré que la dernière offre de la compagnie aux travailleurs de Labrador City était l'une des meilleures dans l'industrie minière nord-américaine, puisqu'elle porterait le salaire annuel de $21,000 à $23,000.

Il n'y a eu aucun pourparler du côté québécois depuis le 8 mai.

Entre-temps, une réunion des hommes d'affaires de Sept-Iles, prévue pour lundi soir afin de discuter des solutions possibles à ce conflit qui cause des torts immenses à l'économie régionale, a été annulée.

Il est possible que cette rencontre ait lieu plus tard cette semaine.

Organisateur de la rencontre, le maire Jean-Marc Dion, a déclaré mardi qu'un comité de coordination des hommes d'affaires s'entretiendrait tout d'abord en privé avec les représentants de la compagnie et le syndicat.

"Tout d'abord, il nous faut comprendre les positions fondamentales des deux parties et les inviter à se réunir avant de considérer toute autre forme d'action", a-t-il dit.

Le maire a expliqué que les hommes d'affaires ne voulaient pas prendre partie dans la dispute ou agir en médiateurs. "Nous voulons tout simplement que l'économie de la région se rétablisse".

M. Dion, qui est administrateur dans une société a dit se trouver dans une position délicate, mais a nié être en conflit d'intérêt, comme l'a soutenu M. Godbout.

Ce dernier a prétendu que le maire de Sept-Iles réunissait les hommes d'affaires pour exercer des pressions sur les grévistes.

Le SETCUM entérine la décision des 4 "condamnés"

MONTREAL (PC) — Le Syndicat des employés du transport de la Commission urbaine de Montréal (SETCUM-CSN) regroupant les travailleurs des ateliers d'entretien de la CTCUM, a décidé lundi soir, lors d'une assemblée générale, d'entériner la décision de leur président actuel et de trois ex-membres de leur exécutif de ne pas en appeler des condamnations à des peines allant jusqu'à trois mois de prison rendues par le juge Jules Deschênes, la semaine dernière.

C'est l'ex-président du syndicat, M. Jacques Beaudoin, qui a surtout expliqué la position des condamnés qui n'espèrent rien d'une cour qui les a déjà jugés en ordonnant au juge Deschênes de revenir sur sa décision de 1974 de ne pas prononcer de sentences dans les causes d'outrage au tribunal demandées par la CTCUM. Le juge Deschênes avait alors allégué l'incompétence des tribunaux à régler les conflits de travail en imposant des sanctions.

M. Beaudoin a expliqué aux syndiqués, dont une minorité aurait préféré utiliser davantage le terrain juridique pour étirer l'affaire et remettre l'emprisonnement à plus tard, qu'on ne pouvait en appeler sur le fond, aucun vice de forme n'ayant été décelé dans le jugement Deschênes, mais seulement sur les sentences.

Les condamnés

Etant la personne visée par la plus longue condamnation, soit trois mois de prison, M. Beaudoin a ajouté que la Cour d'appel était susceptible, au mieux, de maintenir les sentences et, pire encore, de les augmenter.

Les autres condamnés sont l'actuel président, Jacques Morissette, secrétaire au moment du conflit, Pierre Arnault, agent syndical et membre de l'exécutif en 74, et Jacques Thibault, trésorier à la même époque. Ils devront purger tous les trois des peines de deux mois de prison.

Vickers

Retour au travail

MONTREAL (PC) — Environ 300 employés des chantiers maritimes de la Canadien Vickers ont mis fin lundi soir à leur grève d'un mois en se prononçant dans une proportion de 68 pour cent en faveur d'un nouveau contrat de travail de deux ans qui leur permet de toucher une hausse salariale annuelle de 12 pour cent et de bénéficier de plusieurs gains au chapitre des mesures de sécurité et de santé.

En vertu du dernier contrat de travail, qui a pris fin le 31 décembre dernier, le salaire de ces ouvriers était de $6.05 l'heure.

VENTE PRINTEMPS

A VOTRE MARCHE GOGO

DU 29 MAI AU 3 JUIN

OUVERT LE LUNDI, 9H00 A 5H30

544 PRICE O. CHICOUTIMI
780, AVENUE DU PONT ALMA

DES ECONOMIES REELLES SONT TOUJOURS EN VEDETTE A VOTRE MARCHE GOGO. PAS DE FANTAISIE MAIS DE VRAIS BAS PRIX.

Bananes Chiquita ou Dôle — Produit USA .18 lb

T-Bone de l'Ouest — frais, avec os, tranché, excellent sur charbon de bois. 1.98 LA LIVRE

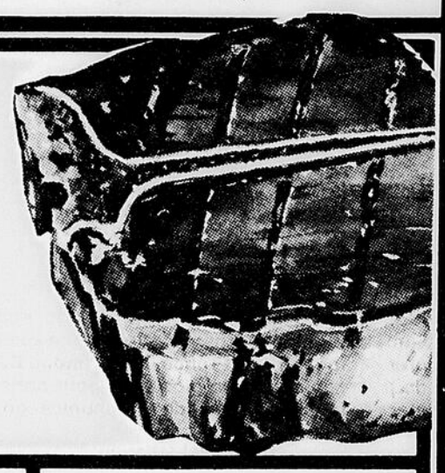

Tomates de Floride — Gr.: 6 x 7, No 1 — .28 lb

Salade en feuilles — PR. QUEBEC, CANADA NO 1, 2 PIEDS POUR — .58

Jambon dans la ronde — Un bout ou l'autre (Pomponette), sans couenne, semi-cuit, CCS. 1.08 LA LIVRE

Jambon dans la ronde — Pomponette, CCS, semi-cuit, partie du centre. 1.48 LA LIVRE

Concombres larges — GR. 24, PRODUIT USA — .24 lb

Citrons Sunkist — GR. 140, PRODUIT USA — 6 pour .58

Steak de jambon — DANS LA RONDE — 1.58 LA LIVRE

Fromage canadien, frais — REGAL ST-LAURENT — 1.56 LA LIVRE

Fèves jaunes fraîches — PRODUIT USA — .68 LB

Jambon cuit tranché — POUR SANDWICHES, CCS — 1.98 LA LIVRE

Pattes de porc complètes, fraîches — .46 LA LIVRE

VENTE PRINTEMPS A PRIX GOGO

Crème glacée Lamontagne — 2 litres, saveurs assorties — 1.28

Pains à hot dogs Go-Go — Paquet de 12 pains — .58

Liqueur Pepsi-Cola — Bouteille de 750 ml — 4/$1

Café moulu Chase & Sanborn — Sac de 1 lb — 3.18

Papier-mouchoir Scotties — Boîte de 200 m — .56

Sauce à hot chicken — Esta, boîte de 14 oz liquide — .28

Margarine molle — St-Laurent, la livre — .64

Détergent liquide — Mir, 2 x 24 oz — .98

Jus de tomates — Heinz, boîte de 19 oz liquide, Fantaisie — .29

Cornets à crème glacée — McCormick, Party Pak, boîte de 20 — .45

Cristaux orange — Tang, paquet 4 x 3¼ oz — .98

Pois verts assortis — Idéal, boîte 19 oz — .38

Poulet désossé — Esta, boîte 7 oz liquide — .76

Guimauves — Jet Juffed, sac 11 oz — .48

Mayonnaise — Miracle Whip, bocal 32 oz liquide — 1.18

Pain de viande — Royal Canadien, boîte 12 oz — .88

Les gros rabais Baycrest!

Baycrest plus qu'un nom une promesse

la Baie
Place du Royaume

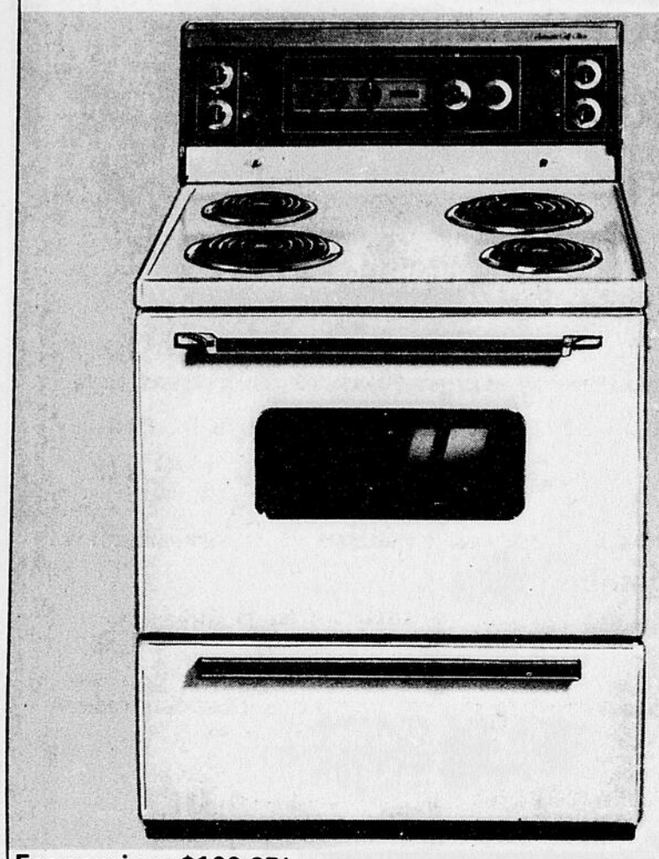

Economisez $100.95!
Cuisinière à four autonettoyant
Caractéristiques: ★ lampes-témoins à la surface et dans le four ★ éléments à chaleur infinie, deux de 6" et deux de 8" ★ cadran-minuterie à lecture directe ★ grand tiroir de rangement amovible ★ cadran automatique pour le four et minuterie ★ prise ordinaire pour appareils ménagers ★ blanc ou avocat.

La Baie, ord.: $529.95
Facilités de paiement sur demande
429.00 ch.

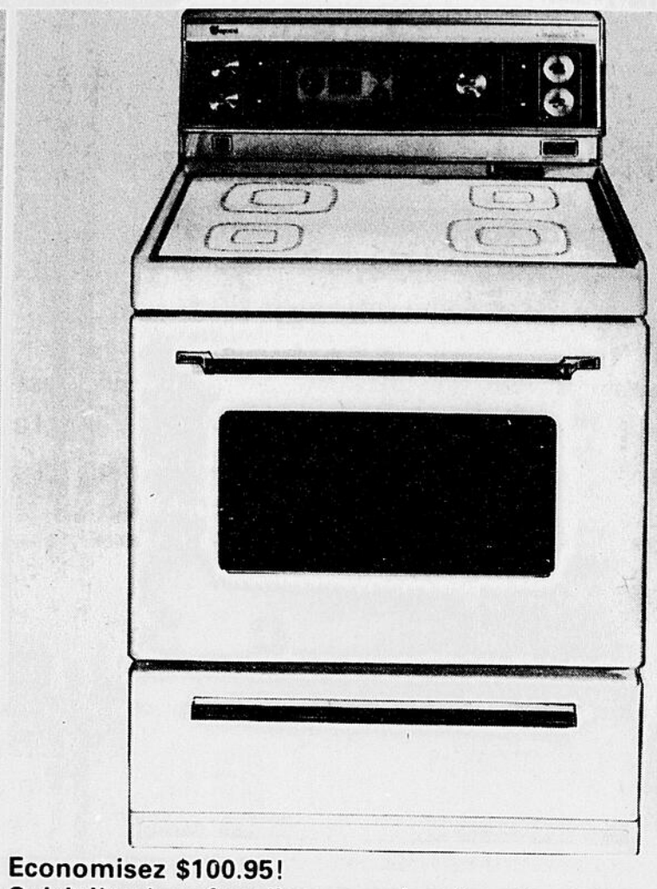

Economisez $100.95!
Cuisinière à surface lisse avec four à nettoyage continu
Caractéristiques: ★ plaque froide, cuisson Corning Pyroceram résistante et ne s'écaillant pas ★ 2 éléments de 6" et deux de 8" ★ tournebroche automatique ★ contrôle automatique de pré-chauffage du four ★ grand tiroir de rangement amovible ★ blanc ou ton or.

La Baie, ord.: $579.95
Facilités de paiement sur demande
479.00

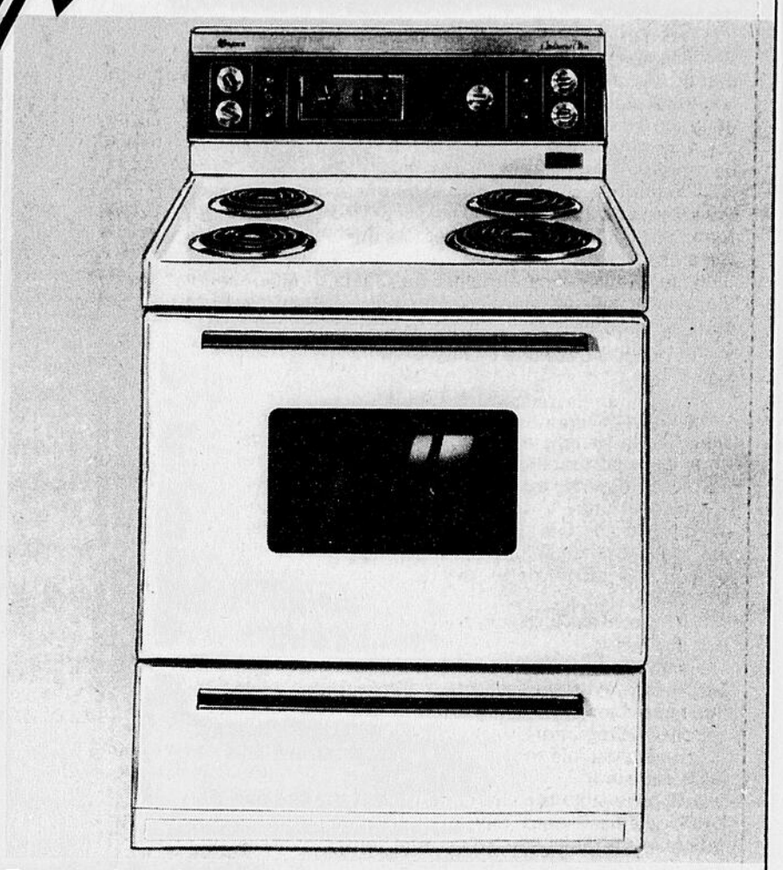

Economisez $60.95!
Cuisinière à four à nettoyage continu
Caractéristiques: ★ éléments à chaleur infinie ★ fusibles faciles d'accès ★ grand tiroir de rangement amovible ★ dosseret de luxe ★ blanc ou ton or.

La Baie, ord.: $359.95
Facilités de paiement sur demande
299.00

Economisez $110.95!
Réfrigérateur/congélateur
15 pi. cu. sans givre
Caractéristiques: ★ 4 clayettes réglables à consoles ★ légumiers jumelés ★ garde-viande à consoles ★ garde-beurre à 3 températures ★ oeufriers jumelés amovibles ★ double contrôle du froid ★ congélateur 4 pi. cu. ★ roulettes à l'arrière ★ blanc, ton or, avocat ou amande ★ charnière à gauche ou à droite ★ 30" sur 28" sur 59 7/8".

La Baie, ord.: $609.95
Facilités de paiement sur demande
499.00 ch.

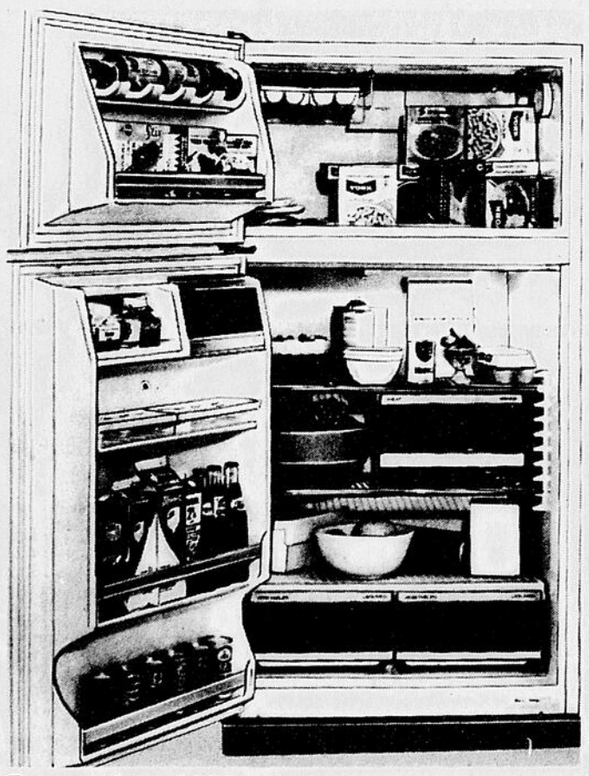

Economisez $100.95!
Réfrigérateur/congélateur
15 pi. cu. sans givre
Caractéristiques: ★ 2 clayettes pleine largeur réglables à 10 positions ★ conditionneur de beurre ★ oeufriers jumelés ★ légumiers jumelés ★ garde-viande 14.5 lb ★ double contrôle du froid ★ congélateur 4. pi. cu. ★ roulettes à l'arrière ★ blanc ou ton or ★ charnière à gauche ou à droite ★ 30" sur 28" sur 59 7/8".

La Baie, ord.: $549.95
Facilités de paiement sur demande
449.00 ch.

Economisez $100.95!
Réfrigérateur/congélateur
16.3 pi. cu. sans givre
Caractéristiques: ★ garde-viande à température réglable 7 jours ★ roulettes avant réglables et roulettes arrière fixes ★ garde-beurre à 3 températures ★ clayettes réglables à consoles ★ légumiers jumelés ★ double contrôle du froid ★ congélateur 4 pi. cu. ★ modèles à charnière à droite en blanc ou ton or ★ modèles à charnière à gauche en ton avocat.

La Baie, ord.: $649.95
Facilités de paiement sur demande
549.00 ch.

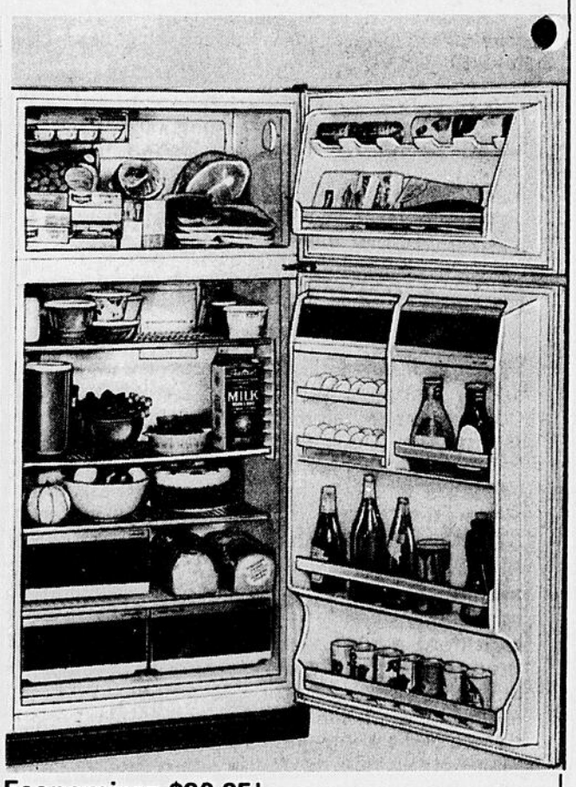

Economisez $90.95!
Réfrigérateur/congélateur-16.3 pi. cu.
sans givre
Caractéristiques: ★ garde-beurre 3 températures ★ 2 clayettes pleine largeur réglables à 10 positions ★ oeufriers jumelés ★ double contrôle du froid ★ congélateur 4 pi. cu. ★ roulettes à l'arrière ★ blanc ★ charnière à gauche ou à droite ★ 30" sur 28" sur 63 7/8".

La Baie, ord.: $579.95
Facilités de paiement sur demande
489.00 ch.

Achats en magasin seulement. Gros électroménagers, rayon 627, quatrième étage, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque

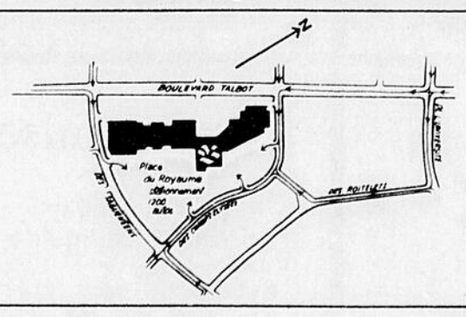

Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à La Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Elysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos!

CARTE DE CRÉDIT la Baie
votre nom est bon dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

Dès aujourd'hui

Antonio Flamand sera fixé sur son sort

ROUYN (PC) — C'est aujourd'hui que l'ancien député de l'Union nationale et ex-candidat du Parti québécois aux élections de 1973, M. Antonio Flamand, connaîtra son sort sur dix chefs d'accusation d'atteinte à la pudeur sur la personne de sept adolescentes.

Le juge Mark Dubé, de la Cour provinciale, donnera lecture de son jugement au Palais de justice de Rouyn où se sont déroulées les audiences du procès de l'accusé, en janvier dernier.

S'il est déclaré coupable, M. Flamand est passible d'une peine maximum de cinq années d'emprisonnement par chef d'accusation.

Les actes que le ministère public lui reproche se seraient produits vers la fin de 1973 ou plus tard alors que M. Flamand dirigeait la Maison Rouyn-Noranda, une institution de rééducation pour jeunes.

Un coup monté

Dans sa défense, l'avocat Guy Bertrand a tenté de démontrer que son client a été victime "d'un coup monté" de la part de la police et de certains autres personnages de la région de Rouyn-Noranda dans le but de chasser M. Flamand du Nord-Ouest et de l'écarter à tout jamais de la vie publique.

Le juge Dubé aura à se prononcer sur les dix chefs d'accusation mais, au terme du procès de janvier, le procureur de la Couronne, Me Jean Morin, avait indiqué qu'il n'insistait pas sur huit chefs, étant donné que les plaignantes avaient nié en cour les déclarations assermentées qu'elles avaient signées devant des policiers contre la conduite de l'accusé.

Deux jeunes filles ont par ailleurs maintenu leurs accusations jusqu'à la fin.

Quant à M. Flamand, il a rejeté avec force les accusations portées contre lui dans un témoignage de cinq heures.

Procès tumultueux

Toute cette affaire de moeurs, qui a fait couler beaucoup d'encre dans le Nord-Ouest, avait donné lieu à des scènes pénibles au prétoire dans un premier procès, en juillet et août 1977.

Le juge Charles Quimper avait eu maille à partir d'abord avec le public réuni dans la salle d'audiences et avec l'accusé et son avocat.

M. Flamand n'avait pas prisé l'attitude du magistrat à son endroit et, après quelques jours de tension et d'échanges de propos aigres-doux, l'accusé avait retiré sa confiance en l'impartialité du juge.

Sur demande de Me Bertrand, le président du tribunal s'est désisté et a ajourné le procès à une date ultérieure mais non sans avoir auparavant condamné M. Flamand à deux jours de prison pour outrage au tribunal.

En janvier dernier, les audiences reprenaient sous la présidence du juge Dubé, de Rimouski.

Doctorat honorifique décerné à Wilfrid Pelletier

QUEBEC (PC) — L'Université du Québec a décerné, hier, un doctorat d'honneur à M. Wilfrid Pelletier, en hommage à l'oeuvre artistique et pédagogique de l'illustre chef d'orchestre québécois.

Au cours d'une brève cérémonie qui eut lieu au Grand Théâtre de Québec, le président de l'Université du Québec, M. Robert Després, a qualifié le maestro de "très grand artiste" et de "pierre angulaire de la vie artistique québécoise".

Né à Montréal en 1896, Wilfrid Pelletier est issu d'une famille où régnait l'amour de la musique, a-t-il dit lui-même hier au cours d'une brève allocution de remerciement. Son père était fondateur d'un ensemble musical, la "Bande de la tempérance", et son frère était percussionniste.

C'est ainsi que, dès neuf ans, le futur chef pouvait déjà jouer de tous les instruments qui composent un orchestre. A 15 ans, il devint pianiste pour les choeurs et le Ballet de l'Opéra de Montréal.

A l'âge de 19 ans, il obtenait le prix d'Europe, ce qui l'amena à poursuivre ses études musicales à Paris. Deux ans plus tard, il devenait pianiste pour le Metropolitan Opera de New York. Dès lors, sa carrière était définitivement engagée: à 23 ans, il dirigeait l'opéra "Il Trovatore" pour une troupe américaine en tournée à travers les Etats-Unis. Par la suite, il fut choisi chef d'orchestre du Metropolitan. Il travailla avec les artistes les plus éminents de l'époque à la préparation et la présentation d'oeuvres non moins célèbres.

Oeuvre d'éducation

Mais ce que l'Université du Québec a voulu, par-dessus tout, honorer chez Wilfrid Pelletier, c'est sa contribution à l'évolution et à l'organisation de la vie musicale au Québec.

En effet, c'est à M. Pelletier qu'il revient d'avoir fondé en 1934, en compagnie de quelques collaborateurs, l'Orchestre des concerts symphoniques de Montréal. C'est également lui qui a conçu la formule des Matinées symphoniques afin d'éveiller les jeunes à la vie musicale.

Par ailleurs, il a consenti à la demande du gouvernement à fonder les conservatoires de musique et d'art dramatique de Montréal et de Québec. Il a aussi présidé pendant 16 ans aux destinées de l'Orchestre symphonique de Québec, ne le quittant qu'après l'avoir élevé à un rang professionnel.

Plusieurs institutions d'enseignement canadiennes et américaines ont déjà décerné des doctorats d'honneur à M. Pelletier. La grande salle de la Place des Arts, de Montréal, qui fut inaugurée en 1963 par un concert qu'il dirigeait, porte son nom.

Agé de 82 ans, M. Pelletier est maintenant retraité et vit à New York.

"Même le moins mélomane des Québécois saura associer le nom de Wilfrid Pelletier au développement de la musique chez nous", écrivait il y a dix ans un journaliste de Québec. "C'est dire jusqu'à quel point le célèbre musicien aura marqué sa génération et toutes les autres qui suivent", devait conclure, hier, le président de l'Université du Québec.

Grâce à la fibre optique

Une troisième voie s'offre à la télévision par câble

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Tout en invitant la télévision par câble à accroître sa contribution à la production d'émissions canadiennes, le ministre canadien des Communications, Mme Jeanne Sauvé, s'est déclarée hier prête à reconnaître une troisième voie pour la télévision par câble, qui serait celle d'un rôle de multidiffusion, ou plus exactement l'option du "câble multidisciplinaire".

Devant les quelque 1,500 participants au 21e congrès annuel de l'Association canadienne de Télévision par câble (ACTC), le ministre Sauvé a réitéré son inquiétude au sujet des "problèmes que causerait une réglementation double" sur la télévision par câble, c'est-à-dire de la part de la juridiction fédérale et de la juridiction provinciale.

Au cours d'une conférence de presse, elle a dit qu'elle était disposée à partager le pouvoir sur le câble avec les provinces au moyen d'une délégation d'exercice de pouvoirs aux provinces. Cela dans le but d'éviter la double réglementation.

Mme Sauvé a dit aux congressistes que des progrès considérables ont été réalisés dans les discussions avec les provinces lors de la réunion fédérale-provinciale des ministres des Communications à Charlottetown en mars dernier, où elle dit avoir constaté "une volonté mutuelle de créer un système de télécommunication national harmonieux".

"Bien que nous n'ayons pas résolu la question de compétence constitutionnelle en matière de télévision à péage, les provinces m'ont demandé de mettre au point un modèle qui tiendrait compte à la fois des intérêts du fédéral et de ceux des provinces."

Croisée des chemins

Mme Sauvé a aussi noté que la "cité câblée" du début des années 70, après une période de tiraillement, en particulier avec les radiodiffuseurs, semble prête pour un nouveau départ surtout à cause de l'avènement des fibres optiques. Tout en reconnaissant qu'il ne faut pas s'attendre à la disparition du câble coaxial actuellement utilisé, il lui semble qu'il ne fait pas de toute que les "fibres optiques constituent

Jeanne Sauvé

en quelque sorte l'onde lumineuse de l'avenir".

La fibre optique, qui est une fine fibre en verre, permettra d'avoir de 30 à 40 fois plus de signaux, ce qui veut dire à la fois que les communications téléphoniques ordinaires, un nombre presque illimité d'émissions de télévision ainsi que de nombreuses données de toutes sortes pourront être transmises.

Mais ce nouveau moyen de communication, qui laisse présager des possibilités presque innombrables, soulève également une certaine appréhension. La question qui se pose est: "qui sera le propriétaire de ces fibres"? On peut déjà dès maintenant entrevoir la concurrence avec les compagnies de téléphone.

Constatant que la concurrence en ce qui concerne certains services ne peut être évitée, Mme Sauvé dit qu'il "se peut bien que les fibres optiques aggravent le problème que posent les nouveaux services et le statut de la télévision par câble".

En conclusion Mme Sauvé a dit que "au mieux le gouvernement peut créer un climat propice au développement et à l'innovation", pour ensuite ajouter que "la question de la télévision par câble constitue la clé du problème, car elle est en quelque sorte la pierre angulaire sur laquelle repose la future infrastructure de toute l'industrie des télécommunications".

$40 DE RABAIS

Vous avez 10 jours pour acheter un magnifique complet Tip Top au prix incroyable de $129.99.

Sélection de complets trois pièces dernière mode que vous pourrez porter toute l'année.

Tous confectionnés avec le plus grand soin en tissus pure laine ... le choix naturel. Offerts avec $40 de rabais. A ce prix, vous ne devez pas hésiter! Car pour $129.99 vous ne trouverez nulle part ailleurs d'aussi beaux complets à un prix aussi avantageux.

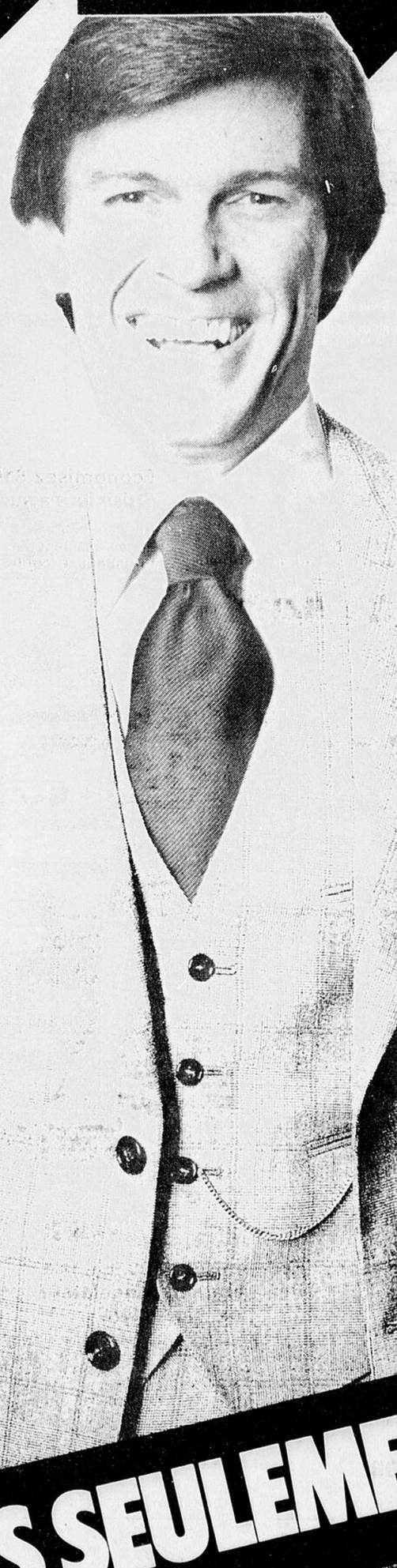

10 JOURS SEULEMENT $129.99

TIP TOP

DYLEX

PURE LAINE VIERGE
le choix naturel

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Chargex

Place du Saguenay boul. Talbot Chicoutimi
Place du Royaume boul. Talbot, Chicoutimi

Super Valeur

BEURRE
CANADA NO 1
FRAIS, FORMAT 1 LIVRE

$1.29

ROTI DE BOEUF
HAUT DE COTES

$1.19 LA LIVRE

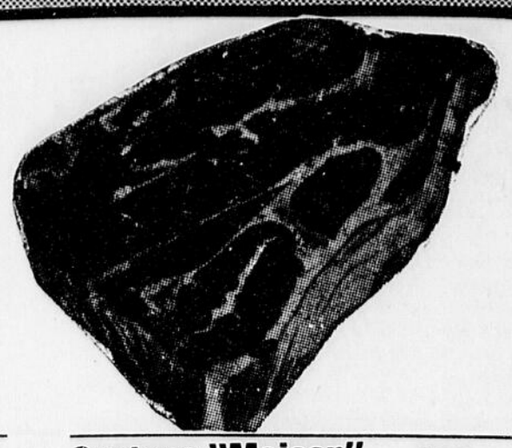

Rôti de boeuf COTES CROISEES, LA LIVRE.	1.39
Bifteck de boeuf HAUT DE COTES, LA LIVRE.	1.29
Boeuf haché MI-MAIGRE, LA LIVRE.	1.49
Cretons "Maison" BOITE 14 ONCES.	1.59
Saucisses pur porc "BELLE FERMIERE", PQT 1 LIVRE.	1.39
Roulé de poulet "BELLE FERMIERE", FORMAT 10 OZ.	.95

Biscuits "Harnois" PAPINEAUX, FORMAT 13 ONCES.	1.05
Maïs à souffler "T.V.", FORMAT 8 ONCES.	.58
Margarine molle "BLUE BONNET", FORMAT 2 LIVRES.	1.58
Jus de fruits "F.B.I." SAVEURS ASST., PQT 6 X 6 OZ.	.88
Breuvage "F.B.I." ASST., ZIP TOP, CANETTE 10 OZ.	.19
Jus de tomates "BRIGHT", BOITE 19 ONCES.	.34
Champignons morceaux "RIVIERA", BOITE 10 ONCES.	.79
Pois verts "Idéal" no 2 DE CHOIX, BOITE 19 ONCES.	.69
Pâté de jambon "CORDON BLEU", BOITE 7 ONCES.	.80
Miracle Whip "Kraft" JARRE 32 ONCES.	1.32
Vinaigrette Italienne "KRAFT", BOUTEILLE 455 ML.	1.08
Soupe Won-Ton "MONTREAL", BOITE 10 ONCES.	.49
Mélange à gâteaux "DUNCAN HINES", ASST., BTE 19 OZ.	.72
Huile végétale "MAZOLA", BOUTEILLE 24 OZ.	1.48
Sirop de maïs "CROWN BRAND", BOUT. 2 LIVRES.	.84
Colorant à café "COFFEE MATE", JARRE 16 ONCES.	1.47
Sirop de chocolat "MILK MATE", FORMAT 20 OZ.	1.34
Thé "Red Roses" ORANGE PEKOE, BOITE DE 60 SACS.	1.82
Jus de raisins surgelé "WELCH", CONTENANT 12 ONCES.	.86
Nourriture pour chats THON "KITTY TREAT", BTE 6 ONCES.	.30
Nourriture pour chats "TENDER VITTLES", PURINA, ASST. 12 OZ.	.75
Papier de toilette "LADY SCOTT" IMPRIME, PQT 4 R.	1.27
Essuie-tout "Scott" COULEURS ASST. OU FLEURAL, PQT 2 R.	1.13
Nettoyeur "Lestoil" LIQUIDE, BOUTEILLE 28 ONCES.	1.22
Savons "Dial" réguliers ASSORTIS, PAQUET 4 BARRES.	1.16
Epingles à linge "MEGANTIC", BOITE DE 60.	1.09
Huile pour bébés "BABY'S OWN", BOUT. 225 ML.	1.57

Super Valeur

PATES ALIMENTAIRES
"SPLENDOR"
MACARONI COUPE, SPAGHETTI OU SPAGHETTINI, CELLO 2 LIVRES

.53

Chez Provibec on est plus près de vous!

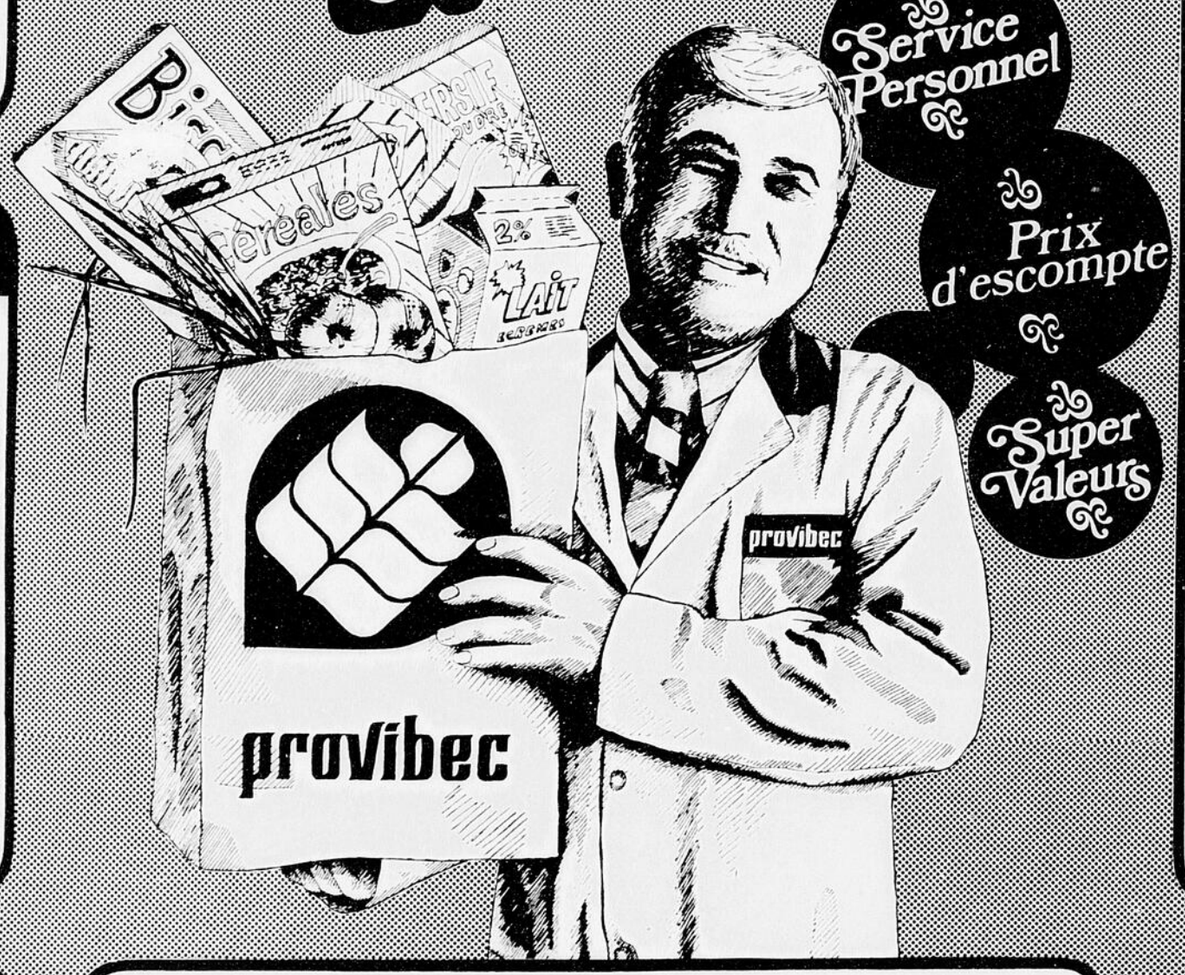

Super Valeur

CONFITURE
FRAISES OU FRAMBOISES
"VACHON" PECTINE
JARRE 24 ONCES

$1.15

Produits Provigo

ANANAS TRANCHES
"PROVIGO"
BOITE 19 ONCES **.60**

Macédoine "Provigo" BOITE 19 ONCES.	.37
Poulet "Provigo" BOITE 7 ONCES.	.75
Papier ciré "PROVIGO", ROULEAU 200 PI.	1.19
Briquettes "Provigo" FORMAT 10 LIVRES.	1.66

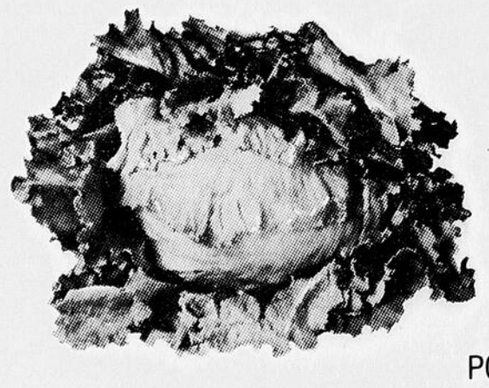

LAITUE
"ICEBERG", CALIFORNIE
GROSSEUR 24

LA POMME **.55**

Raisins rouges DU "CHILI", LA LIVRE.	1.19
Choux verts "ETATS-UNIS", LA LIVRE.	.27
Poireaux frais "ETATS-UNIS".	2 POUR .59
Oranges "Sunkist" VALENCE, CALIFORNIE, GR. 138.	LA DOUZ. .99

Maxi-serviettes "STAYFREE", BOITE DE 30.	2.96

CHAISE DE PARTERRE
CANEVAS, FLEURIE

$5.49 CHACUNE

provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 29 MAI AU 3 JUIN 1978.

LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE.